

REPUBLIQUE FRANCAISE

COMMUNE DE WASQUEHAL - 59.5.54.646

Numéro SIRET : 215 906 462 00019

POSTE COMPTABLE : CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES DE WASQUEHAL

M. 14

BUDGET PRIMITIF

voté par nature

BUDGET : 01 BUDGET PRINCIPAL

ANNEE 2015

Sommaire

I - Informations générales (6)

- A - Informations statistiques, fiscales et financières
- B - Modalités de vote du budget

II - Présentation générale du budget

- A1 - Vue d'ensemble - Sections
- A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres
- A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres
- B1 - Balance générale du budget - Dépenses
- B2 - Balance générale du budget - Recettes

III - Vote du budget

- A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses
- A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes
- B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses
- B2 - Section d'investissement - Détail des recettes
- B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles (sans objet)

IV - Annexes (7)

A - Eléments du bilan

- A1 - Présentation croisée par fonction (1)
- A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement
- A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement
- A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie
- A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette
- A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux
- A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours
- A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture (sans objet)
- A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme (sans objet)
- A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes (sans objet)
- A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements
- A4 - Etat des provisions
- A5 - Etalement des provisions (sans objet)
- A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses
- A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes
- A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)
- A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)
- A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)
- A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)
- A8 - Etat des charges transférées
- A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers

B - Engagements hors bilan

- B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)
- B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt
- B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail sans objet
- B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé
- B1.5 - Etat des autres engagements donnés
- B1.6 - Etat des engagements reçus
- B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5) (sans objet)
- B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents
- B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents
- B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale

C - Autres éléments d'informations

- C1 - Etat du personnel
- C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)
- C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement
- C3.2 - Liste des établissements publics créés
- C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (sans objet)
- C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe (sans objet)

D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

- D1 - Décision en matière de taux de contributions directes
- D2 - Arrêté et signatures

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).

(4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.

(5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.

(6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « Informations générales » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE	59646	BP
		2015

I - INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE)	20 778
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 <i>in fine</i>)	21
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère : Métropole Européenne de Lille	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
25 029 557	28 021 495	1 384,66	1 225,48

Informations financières - ratios (2)		Valeurs	Source DGCL des comptes de gestion 2012 (page 130)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population (hors travaux en régie)	1 346	1 233
2	Produit des impositions directes/population	674	585
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	1 503	1 464
4	Dépenses d'équipement brut/population	119	352
5	Encours de la dette/population	1 081	1 127
6	DGF/population	101	279
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	60,39%	56,80%
8	Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal (2)		
8 bis	Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal élargi (2)(4)		
9	Dépenses de fonct. (hors travaux en régie) et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	98,08%	91,50%
10	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	7,90%	24,00%
11	Encours de la dette/ recettes réelles de fonctionnement (2)	71,93%	77,00%

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R.2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

(4) Le CMPF élargi est applicable aux communes appartenant à un EPCI à fiscalité propre.

I - INFORMATION GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I - L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature:

- au niveau chapitre pour la section de fonctionnement;
- au niveau chapitre pour la section d'investissement.

~~avec ou sans les chapitres <<opérations d'équipement>> de l'état III B3 (2)~~

- avec ou sans vote formel sur chacun des chapitres (2).

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et , en section d'investissement, sans chapitre de dépense <<opération d'équipement>>.

.....

III - Les provisions sont (2) :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement)

~~budgetaires (délibération n° du)~~

IV- La comparaison avec le budget précédent (cf.colonne <<Pour mémoire>>) s'effectue par rapport à la colonne du budget

- primitif ou cumulé- de l'exercice précédent (2).

Si le présent budget est un budget supplémentaire, reporter le budget primitif et le cumul des décisions budgétaires du budget en cours.

V – Le présent budget a été voté (2) :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1

~~avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1~~

~~avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.~~

(1) A compléter par <<du chapitre>> ou <<de l'article>>.

(2) Rayer la mention inutile.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	31 390 920,30	31 390 920,30
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent)
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)		31 390 920,30	31 390 920,30

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	5 142 830,40	5 142 830,40
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif)	(si solde positif)
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		5 142 830,40	5 142 830,40

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	36 533 750,70	36 533 750,70
----------------------------	----------------------	----------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire BP+BS+DM 2014	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	4 442 410,00		3 994 600,00		3 994 600,00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	18 056 000,00		16 980 000,00		16 980 000,00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS			38 400,00		38 400,00
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	5 486 970,00		5 123 085,00		5 123 085,00
656	FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES GROUPES D'ELUS					
	Total des dépenses de gestion courante	27 985 380,00		26 136 085,00		26 136 085,00
66	CHARGES FINANCIERES	1 015 800,00		957 950,00		957 950,00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	39 100,00		138 495,00		138 495,00
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS (4)	882 660,30		882 660,30		882 660,30
022	DEPENSES IMPREVUES					
	Total des dépenses réelles de fonctionnement	29 922 940,30		28 115 190,30		28 115 190,30
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT (5)	1 599 728,81		2 783 060,00		2 783 060,00
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (5)	500 210,00		492 670,00		492 670,00
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA S.FONCT (5)					
	Total des dépenses d'ordre de fonctionnement	2 099 938,81		3 275 730,00		3 275 730,00
	TOTAL	32 022 879,11		31 390 920,30		31 390 920,30

+	D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	
	=	
	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	31 390 920,30

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire BP+BS+DM 2014	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	295 700,00		305 630,00		305 630,00
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	1 279 000,00		1 392 140,00		1 392 140,00
73	IMPOTS ET TAXES	25 605 920,00		25 724 970,00		25 724 970,00
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	3 470 215,00		2 857 030,00		2 857 030,00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	85 220,00		74 110,00		74 110,00
	Total des recettes de gestion courante	30 736 055,00		30 353 880,00		30 353 880,00
76	PRODUITS FINANCIERS					
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	892 660,30		885 660,30		885 660,30
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS (4)					
	Total des recettes réelles de fonctionnement	31 628 715,30		31 239 540,30		31 239 540,30
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (5)	157 670,00		151 380,00		151 380,00
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA S.FONCT (5)					
	Total des recettes d'ordre de fonctionnement	157 670,00		151 380,00		151 380,00
	TOTAL	31 786 385,30		31 390 920,30		31 390 920,30

+	R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	
	=	
	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	31 390 920,30

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT(6)	3 124 350,00	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.
--	---------------------	---

(1) Cf. Modalités de vote I-B

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats)

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire BP+BS+DM 2014	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
010	STOCKS (5)					
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)	95 519,41		142 200,00		142 200,00
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES	25 000,00		15 120,00		15 120,00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 011 568,30		1 997 680,00		1 997 680,00
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (6)					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	164 895,25		95 000,00		95 000,00
	Total des opérations d'équipement					
	Total des dépenses d'équipement	2 296 982,96		2 250 000,00		2 250 000,00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES					
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES					
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	2 552 800,00		2 674 350,00		2 674 350,00
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS (7)					
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
020	DEPENSES IMPREVUES					
	Total des dépenses financières	2 552 800,00		2 674 350,00		2 674 350,00
45...	Total des opé.pour compte de tiers(8)	62 650,00		67 100,40		67 100,40
	Total des dépenses réelles d'investissement	4 912 432,96		4 991 450,40		4 991 450,40
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (4)	157 670,00		151 380,00		151 380,00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (4)					
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	157 670,00		151 380,00		151 380,00
	TOTAL	5 070 102,96		5 142 830,40		5 142 830,40

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	+
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 142 830,40

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire BP+BS+DM 2014	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
010	STOCKS (5)					
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES (hors 138)	82 220,00		35 000,00		35 000,00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (hors 165)	2 000 000,00		1 420 000,00		1 420 000,00
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)					
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES					
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (6)					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS					
	Total des recettes d'équipement	2 082 220,00		1 455 000,00		1 455 000,00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES (hors 1068)	328 000,00		210 000,00		210 000,00
1068	EXCEDENTS DE FONCTIONNEMENT CAPITALISES (9)	1 246 220,68				
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS					
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS (7)					
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
024	PRODUITS DES CESSIONS	265 000,00		135 000,00		135 000,00
	Total des recettes financières	1 839 220,68		345 000,00		345 000,00
45...	Total des opé.pour compte de tiers(8)	62 650,00		67 100,40		67 100,40
	Total des recettes réelles d'investissement	3 984 090,68		1 867 100,40		1 867 100,40
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (4)	1 599 728,81		2 783 060,00		2 783 060,00
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (4)	500 210,00		492 670,00		492 670,00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (4)					
	Total des recettes d'ordre d'investissement	2 099 938,81		3 275 730,00		3 275 730,00
	TOTAL	6 084 029,49		5 142 830,40		5 142 830,40

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	+
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 142 830,40

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT(10)	3 124 350,00
---	---------------------

(1) Cf. Modalités de vote I-B

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats)

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	3 994 600,00		3 994 600,00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	16 980 000,00		16 980 000,00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS	38 400,00		38 400,00
60	ACHATS ET VARIATION DE STOCKS (3)			
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	5 123 085,00		5 123 085,00
656	FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES GROUPES D'ELUS (4)			
66	CHARGES FINANCIERES	957 950,00		957 950,00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	138 495,00		138 495,00
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	882 660,30	492 670,00	1 375 330,30
022	DEPENSES IMPREVUES			
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT		2 783 060,00	2 783 060,00
Dépenses de fonctionnement - Total		28 115 190,30	3 275 730,00	31 390 920,30

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	+
---	---

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	31 390 920,30
--	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		1 380,00	1 380,00
15	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (5)			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (sauf 1688 non budgétaire)	2 674 350,00		2 674 350,00
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATION (8)			
	Total des opérations d'équipement			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)(6)	142 200,00		142 200,00
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES	15 120,00		15 120,00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (6)	1 997 680,00	150 000,00	2 147 680,00
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (6) (9)			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS (6)	95 000,00		95 000,00
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
28	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS (reprise)			
29	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES IMMOBILISATIONS (5)			
39	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES STOCKS ET EN-COURS (5)			
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	67 100,40		67 100,40
49	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES COMPTES DE TIERS (5)			
59	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES COMPTES FINANCIERS (5)			
3...	Stocks			
020	DEPENSES IMPREVUES			
Dépenses d'investissement - Total		4 991 450,40	151 380,00	5 142 830,40

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	+
--	---

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 142 830,40
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres <<opérations d'équipement>>

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	305 630,00		305 630,00
70	PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	1 392 140,00		1 392 140,00
71	PRODUCTION STOCKEE (OU DESTOCKAGE)			
72	TRAVAUX EN REGIE		150 000,00	150 000,00
73	IMPOTS ET TAXES	25 724 970,00		25 724 970,00
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	2 857 030,00		2 857 030,00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	74 110,00		74 110,00
76	PRODUITS FINANCIERS			
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	885 660,30	1 380,00	887 040,30
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS			
79	TRANSFERTS DE CHARGES			
Recettes de fonctionnement - Total		31 239 540,30	151 380,00	31 390 920,30

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	+
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	31 390 920,30

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES (sauf 1068)	210 000,00		210 000,00
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	35 000,00		35 000,00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (sauf 1688 non budgétaire)	1 420 000,00		1 420 000,00
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATION (6)			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (7)			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
28	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS		435 510,00	435 510,00
29	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES IMMOBILISATIONS (4)			
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	67 100,40		67 100,40
481	CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES		57 160,00	57 160,00
49	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES COMPTES DE TIERS (4)			
59	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES COMPTES FINANCIERS (4)			
3...	Stocks			
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		2 783 060,00	2 783 060,00
024	PRODUITS DES CESSIONS	135 000,00		135 000,00
Recettes d'investissement - Total		1 867 100,40	3 275 730,00	5 142 830,40

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	+
AFFECTATION AU COMPTE 1068	+
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 142 830,40

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire BP+BS+DM 2014	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	4 442 410,00	3 994 600,00	
6042	ACHATS DE PRESTATIONS DE SERVICES AUTRES QUE TERRAINS A AMENAGER	986 920,00	1 003 330,00	
60611	EAU ET ASSAINISSEMENT	89 000,00	75 000,00	
60612	ENERGIE ET ELECTRICITE	586 250,00	523 000,00	
60613	CHAUFFAGE URBAIN	559 500,00	527 000,00	
60621	COMBUSTIBLES	12 000,00	1 500,00	
60622	CARBURANTS	76 450,00	56 930,00	
60623	ALIMENTATION	87 230,00	87 950,00	
60624	PRODUITS DE TRAITEMENT	21 900,00	12 150,00	
60628	AUTRES FOURNITURES NON STOCKEES	37 600,00	31 990,00	
60631	FOURNITURES D'ENTRETIEN	54 800,00	62 000,00	
60632	FOURNITURES DE PETIT EQUIPEMENT	224 660,00	214 393,00	
60633	FOURNITURES DE VOIRIE	14 400,00	7 400,00	
60636	VETEMENTS DE TRAVAIL	42 690,00	32 760,00	
6064	FOURNITURES ADMINISTRATIVES	24 500,00	25 470,00	
6065	LIVRES DISQUES CASSETTES (BIBLIOTHEQUE & MEDIATHEQUE)	6 300,00	6 450,00	
6067	FOURNITURES SCOLAIRES	57 800,00	55 000,00	
6068	AUTRES MATIERES ET FOURNITURES	56 920,00	43 100,00	
611	CONTRATS DE PRESTATIONS DE SERVICES	38 100,00	58 918,00	
6132	LOCATIONS IMMOBILIERES	167 900,00	133 400,00	
6135	LOCATIONS MOBILIERES	70 840,00	51 600,00	
61521	ENTRETIEN ET REPARATIONS SUR TERRAINS	17 800,00		
61522	ENTRETIEN ET REPARATIONS BATIMENTS	35 000,00	6 000,00	
61523	ENTRETIEN ET REPARATIONS VOIES ET RESEAUX	29 400,00	67 615,00	
61551	ENTRETIEN ET REPARATIONS MATERIEL ROULANT	42 200,00	34 050,00	
61558	ENTRETIEN ET REPARATIONS AUTRES BIENS MOBILIERES	35 100,00	30 000,00	
6156	MAINTENANCE	209 995,00	215 265,00	
616	PRIMES D ASSURANCES	80 000,00	75 000,00	
617	ETUDES ET RECHERCHES	4 150,00	5 000,00	
6182	DOCUMENTATION GENERALE ET TECHNIQUE	10 805,00	10 913,00	
6184	VERSEMENTS A DES ORGANISMES DE FORMATION	58 660,00	33 526,00	
6185	FRAIS DE COLLOQUES ET SEMINAIRES	650,00		
6188	AUTRES FRAIS DIVERS	92 050,00	34 013,00	
6225	INDEMNITES AU COMPTABLE ET AUX REGISSEURS	5 520,00	5 520,00	
6226	HONORAIRES	18 200,00	16 700,00	
6227	FRAIS D'ACTE ET DE CONTENTIEUX	2 100,00	8 400,00	
6228	DIVERS	6 500,00	7 500,00	
6231	ANNONCES ET INSERTIONS	10 000,00	8 460,00	
6232	FETES ET CEREMONIES	168 420,00	122 000,00	
6236	CATALOGUES ET IMPRIMES	12 950,00	4 200,00	
6237	PUBLICATIONS	48 500,00	41 870,00	
6238	DIVERS	6 180,00	1 000,00	
6247	TRANSPORT COLLECTIF	119 800,00	97 050,00	
6251	VOYAGES ET DEPLACEMENTS	7 500,00	5 800,00	
6256	MISSIONS	5 300,00	4 220,00	
6257	RECEPTIONS	600,00		
6261	FRAIS D'AFFRANCHISSEMENT	50 000,00	38 000,00	
6262	FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS	76 000,00	80 000,00	
627	SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILES	3 300,00	2 700,00	
6281	CONCOURS DIVERS (COTISATIONS)	10 680,00	10 407,00	
6288	AUTRES SERVICES EXTERIEURS	33 190,00	150,00	
63512	TAXES FONCIERES	25 000,00	19 900,00	
6355	TAXES ET IMPOTS SUR LES VEHICULES	1 100,00		

III - VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire BP+BS+DM 2014	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	18 056 000,00	16 980 000,00	
6218	AUTRE PERSONNEL EXTERIEUR	187 770,00	190 520,00	
6331	VERSEMENT DE TRANSPORT	206 460,00	206 230,00	
6332	COTISATIONS VERSEES AU FNAL	51 860,00	51 640,00	
6336	COTISATIONS AU CENTRE NATIONAL ET AUX CENTRES DE GESTION DE LA FONCT PUBL	123 130,00	113 030,00	
64111	REMUNERATION PRINCIPALE PERSONNEL TITULAIRE	9 112 430,00	8 628 390,00	
64112	NBI, SUPPLEMENT FAMILIAL DE TRAITEMENT ET INDEMNITE DE RESIDENCE	343 620,00	339 070,00	
64118	AUTRES INDEMNITES PERSONNEL TITULAIRE	1 614 060,00	1 537 250,00	
64131	REMUNERATION DU PERSONNEL NON TITULAIRE	1 182 410,00	563 960,00	
64138	AUTRES INDEMNITES PERSONNEL NON TITULAIRE	67 120,00	103 310,00	
64162	EMPLOIS D'AVENIR	48 090,00	54 990,00	
6417	REMUNERATION DES APPRENTIS	11 150,00		
6451	COTISATIONS A L'URSSAF	1 990 570,00	1 926 060,00	
6453	COTISATIONS AUX CAISSES DE RETRAITES	2 841 900,00	2 991 730,00	
6455	COTISATIONS POUR ASSURANCE DU PERSONNEL	96 100,00	108 000,00	
6457	COTISATIONS SOCIALES LIEES A L'APPRENTISSAGE	790,00		
6472	PRESTATIONS FAMILIALES DIRECTES	430,00		
64731	ALLOCATIONS CHOMAGE VERSEES DIRECTEMENT	167 900,00	160 820,00	
6475	MEDECINE DU TRAVAIL, PHARMACIE	10 210,00	5 000,00	
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS		38 400,00	
739115	PRELEVEMENT AU TITRE DE L ARTICLE 55 DE LA LOI SRU		38 400,00	
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	5 486 970,00	5 123 085,00	
651	REDEVANCE POUR CONCESSIONS BREVETS LICENCES PROCEDES DROITS ET VALEURS SIMILAIRE	1 300,00	1 500,00	
6531	INDEMNITES DES MAIRES ADJOINTS ET CONSEILLERS	163 060,00	177 110,00	
6532	FRAIS DE MISSIONS MAIRES ADJOINTS CONSEILLERS	3 000,00	2 325,00	
6533	COTISATIONS DE RETRAITE ELUS	13 700,00	8 370,00	
6534	COTISATIONS DE SECURITE SOCIALE PARTS PATRONALE ELUS	12 310,00	12 410,00	
6535	FORMATIONS ELUS	5 000,00	1 500,00	
6536	FRAIS DE REPRESENTATION DU MAIRE	3 000,00		
6541	CREANCES ADMISES EN NON VALEUR	2 640,00	2 500,00	
6554	CONTINGENTS ET PARTICIPATIONS OBLIGATOIRES CONTRIBUT ORGANIS REGROUPEMENT	27 000,00	27 600,00	
6558	CONTINGENT ET PARTICIPATIONS OBLIGATOIRES AUTRES CONTRIBUTIONS OBLIGATOIRES	8 120,00	8 320,00	
657348	AUTRES COMMUNES	30 700,00	22 000,00	
657362	SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT AU CCAS	3 075 000,00	3 021 950,00	
657363	CARACTERE ADMINISTRATIF		89 300,00	
6574	SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AUX ASSOCIATIONS ET AUTRES PERSONNES DROIT PRIVE	2 142 140,00	1 748 200,00	
656	FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES GROUPES D'ELUS			
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)=(011+012+014+65+656)		27 985 380,00	26 136 085,00	

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire BP+BS+DM 2014	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
66	CHARGES FINANCIERES(b)	1 015 800,00	957 950,00	
66111	INTERETS REGLES A L'ECHÉANCE	1 032 800,00	947 000,00	
66112	INTERETS - RATTACHEMENT DES ICNE	-20 000,00		
6615	INTERETS DES COMPTES COURANTS ET DE DEPOTS CREDITEURS	3 000,00	10 950,00	
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES(c)	39 100,00	138 495,00	
6711	CHARGES EXCEPTIONNELLES POUR INTERETS MORATOIRES ET PENALITES SUR MARCHES	2 600,00	2 600,00	
6712	CHARGES EXCEPTIONNELLES POUR AMENDES FISCALES ET PENALES	5 500,00		
673	TITRES ANNULES SUR EXERCICES ANTERIEURS	20 750,00	8 695,00	
6745	SUBVENTIONS AUX PERSONNES DE DROIT PRIVE	10 250,00	127 200,00	
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS(d)(6)	882 660,30	882 660,30	
6875	DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES EXCEPTIONNELS	882 660,30	882 660,30	
022	DEPENSES IMPREVUES(e)			
	TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e	29 922 940,30	28 115 190,30	

023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	1 599 728,81	2 783 060,00	
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS(7)(8)(9)	500 210,00	492 670,00	
6811	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES	443 050,00	435 510,00	
6862	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DES CHARGES FINANCIERES A REPARTIR	57 160,00	57 160,00	
	TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	2 099 938,81	3 275 730,00	
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA S.FONCT(10)			
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	2 099 938,81	3 275 730,00	

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	32 022 879,11	31 390 920,30	
---	----------------------	----------------------	--

+	RESTES A REALISER N-1 (11)	
+	D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	
=	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	31 390 920,30

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 <<produit des cessions d'immobilisation>>).

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire BP+BS+DM 2014	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	295 700,00	305 630,00	
6419	REMBOURSEMENTS SUR REMUNERATION DU PERSONNEL	295 700,00	305 630,00	
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	1 279 000,00	1 392 140,00	
70311	CONCESSION DANS LES CIMETIERES (PRODUIT NET)	45 000,00	40 000,00	
70312	REDEVANCES FUNERAIRES	2 500,00	2 500,00	
70323	REDEVANCE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC COMMUNAL	11 800,00	11 700,00	
70388	AUTRES REDEVANCES ET RECETTES DIVERSES	25 000,00	22 000,00	
7062	REDEVANCES ET DROITS DES SERVICES A CARACTERE CULTUREL	54 600,00	100 000,00	
70631	REDEVANCES A CARACTERE SPORTIF	46 000,00	43 240,00	
70632	REDEVANCES A CARACTERE DE LOISIRS	227 150,00	228 200,00	
7066	REDEVANCES ET DROITS DES SERVICES A CARACTERE SOCIAL	183 250,00	204 000,00	
7067	REDEVANCES ET DROITS DES SERVICES PERISCOLAIRES ET D ENSEIGNEMENT	641 100,00	703 000,00	
7081	PRODUITS DES SERVICES EXPLOITES DANS L INTERET DU PERSONNEL	15 000,00	13 000,00	
70878	REMBOURSEMENT DE FRAIS PAR D'AUTRES REDEVABLES	27 600,00	24 500,00	
73	IMPOTS ET TAXES	25 605 920,00	25 724 970,00	
73111	CONTRIBUTIONS DIRECTES - TAXES FONCIERES ET D'HABITATION	13 926 100,00	14 000 000,00	
7321	ATTRIBUTION DE COMPENSATION	9 900 550,00	9 902 860,00	
7322	DOTATION DE SOLIDARITE COMMUNAUTAIRE	472 500,00	456 340,00	
7323	F.N.G.I.R	160,00	160,00	
7325	FONDS DE PEREQUATION DES RECETTES FISCALES COMMUNALES ET INTERCOMMUNALES	149 700,00	194 610,00	
7336	DROIT DE PLACE	1 400,00	2 000,00	
7343	TAXE SUR LES PYLONES ELECTRIQUES	68 000,00	69 000,00	
7351	TAXE SUR L'ELECTRICITE	103 000,00	100 000,00	
7368	TAXE LOCALE SUR LA PUBLICITE EXTERIEURE	176 000,00	150 000,00	
7381	TAXE ADDITIONNELLE AUX DROITS DE MUTATION OU TAXE DE PUBLICITE FONCIERE	808 510,00	850 000,00	
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	3 470 215,00	2 857 030,00	
7411	DOTATION FORFAITAIRE	2 731 395,00	2 092 260,00	
74718	AUTRES	110 960,00	82 000,00	
7473	SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS DEPARTEMENTS	14 200,00	20 340,00	
74748	PARTICIPATIONS AUTRES COMMUNES	24 000,00	27 000,00	
7478	SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS AUTRES ORGANISMES	225 000,00	226 450,00	
748314	DOTATION UNIQUE DES COMPENSATIONS SPECIFIQUES A LA TAXE PROFESSIONNELLE	59 100,00	36 690,00	
74834	ATTRIBUTION ETAT COMPENSATION AU TITRE DES EXONERATIONS DES TAXES FONCIERES	27 200,00	31 060,00	
74835	ATTRIBUTION ETAT COMPENSATION AU TITRE DES EXONERATIONS DE TAXE D'HABITATION	269 000,00	331 870,00	
7484	DOTATION DE RECENSEMENT	4 330,00	4 330,00	
7485	DOTATION POUR LES TITRES SECURISES	5 030,00	5 030,00	
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	85 220,00	74 110,00	
751	REDEVANCES POUR CONCESSIONS BREVETS LICENCES MARQUES PROCEDES DROITS ET VALEURS	550,00	400,00	
752	REVENUS DES IMMEUBLES	46 570,00	43 710,00	
758	PRODUITS DIVERS DE GESTION COURANTE	38 100,00	30 000,00	
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a)=(70+73+74+75+013)		30 736 055,00	30 353 880,00	

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire BP+BS+DM 2014	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
76	PRODUITS FINANCIERS(b)			
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS(c)	892 660,30	885 660,30	
7718	AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS DE GESTION	882 660,30	882 660,30	
773	MANDATS ANNULES (SUR EXERCICES ANTERIEURS) OU ATTEINTS PAR LA DECHEANCE QUADRIEN	10 000,00	3 000,00	
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS(d)(5)			
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		31 628 715,30	31 239 540,30	

042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS(6)(7)(8)	157 670,00	151 380,00	
722	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	150 000,00	150 000,00	
777	QUOTE PART DES SUBVENTIONS D INVESTISSEMENT TRANSFEREES AU COMPTE DE RESULTAT	7 670,00	1 380,00	
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA S.FONCT(9)			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		157 670,00	151 380,00	

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		31 786 385,30	31 390 920,30	
---	--	----------------------	----------------------	--

RESTES A REALISER N-1 (10)	+	
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	+	
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	=	31 390 920,30

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 <<produit des cessions d'immobilisation>>).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire BP+BS+DM 2014	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	STOCKS			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf opérations et 204)	95 519,41	142 200,00	
2031	FRAIS D'ETUDES	18 088,81	65 000,00	
2033	FRAIS D'INSERTION	3 000,00	4 500,00	
2051	CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES	74 430,60	72 700,00	
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES (hors opérations)	25 000,00	15 120,00	
20421	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT SUR BIENS MOBILIER, MATERIEL ET ETUDES		120,00	
20422	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT SUR LES BATIMENTS ET LES INSTALLATIONS	25 000,00	15 000,00	
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (hors opérations)	2 011 568,30	1 997 680,00	
2111	TERRAINS NUS	31 000,00	75 000,00	
2121	PLANTATIONS D'ARBRES ET D'ARBUSTES		6 000,00	
2128	AUTRES AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS	8 000,00	24 000,00	
21311	HOTEL DE VILLE	22 660,00	30 000,00	
21312	BATIMENTS SCOLAIRES	489 516,44	320 800,00	
21316	EQUIPEMENTS DU CIMETIERE		15 800,00	
21318	AUTRES BATIMENTS PUBLICS	745 741,34	914 340,00	
2151	RESEAUX DE VOIRIE	4 000,00		
2152	INSTALLATION DE VOIRIE	104 098,13	750,00	
21534	INSTALLATION, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES RESEAUX D'ELECTRIFICATION	94 935,09	106 350,00	
21578	AUTRE MATERIEL ET OUTILLAGE DE VOIRIE	2 640,00	4 800,00	
2158	AUTRES INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES	55 380,00	237 720,00	
2161	OEUVRES ET OBJET D'ART	3 000,00		
2181	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES INSTAL GENERALE, AGENCE. ET AMENAGE.		3 900,00	
2182	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES MATERIEL DE TRANSPORT	67 580,00	45 950,00	
2183	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE	164 382,68	61 720,00	
2184	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES MOBILIER	17 827,29	75 300,00	
2188	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES AUTRES	200 807,33	75 250,00	
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (hors opérations)			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS (hors opérations)	164 895,25	95 000,00	
2312	IMMOBILISATIONS EN COURS TERRAINS		95 000,00	
2313	IMMOBILISATIONS EN COURS CONSTRUCTION	164 895,25		
	Opérations d'équipement n°...(5)			
	Total des dépenses d'équipement	2 296 982,96	2 250 000,00	
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	2 552 800,00	2 674 350,00	
1641	EMPRUNTS EN EUROS	2 552 800,00	2 674 350,00	
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
020	DEPENSES IMPREVUES			
	Total des dépenses financières	2 552 800,00	2 674 350,00	
	Opé. pour compte de tiers n°...(6)	62 650,00	67 100,40	
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers	62 650,00	67 100,40	
	TOTAL DES DEPENSES REELLES	4 912 432,96	4 991 450,40	

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire BP+BS+DM 2014	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (7)	157 670,00	151 380,00	
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	7 670,00	1 380,00	
13911	SUBV D'EQUIP TRANSFEREES AU COMPTE DE RESULTAT - ETAT & ETS NATIONAUX	640,00	640,00	
13913	SUBV D'EQUIP TRANSFEREES AU COMPTE DE RESULTAT - DEPARTEMENTS	6 290,00		
13918	SUBV D'EQUIP TRANSFEREES AU COMPTE DE RESULTAT - AUTRES	570,00	570,00	
13938	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT TRANSFEREES AU CPTÉ RESULTAT-AUTRES	170,00	170,00	
	Charges transférées (9)	150 000,00	150 000,00	
21312	BATIMENTS SCOLAIRES	50 000,00	50 000,00	
21318	AUTRES BATIMENTS PUBLICS	100 000,00	100 000,00	
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (10)			
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	157 670,00	151 380,00	

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	5 070 102,96	5 142 830,40	
--	---------------------	---------------------	--

+	RESTES A REALISER N-1 (11)	
+	D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	
=	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 142 830,40

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 << produit des cessions d'immobilisation >>).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire BP+BS+DM 2014	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	STOCKS			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES (hors 138)	82 220,00	35 000,00	
1318	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT TRANSFERABLES AUTRES	4 060,00		
1322	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT NON TRANSFERABLES REGIONS	17 100,00		
1328	AUTRES SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT NON TRANSFERABLES AUTRES	61 060,00	35 000,00	
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (hors 165)	2 000 000,00	1 420 000,00	
1641	EMPRUNTS EN EUROS	2 000 000,00	1 420 000,00	
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)			
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS			
Total des recettes d'équipement		2 082 220,00	1 455 000,00	
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	1 574 220,68	210 000,00	
10222	F.C.T.V.A.	308 000,00	190 000,00	
10223	T.L.E.	20 000,00	20 000,00	
1068	EXCEDENTS DE FONCTIONNEMENT CAPITALISES	1 246 220,68		
138	AUTRES SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT NON TRANSFERABLES			
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS			
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
024	PRODUITS DES CESSIONS	265 000,00	135 000,00	
Total des recettes financières		1 839 220,68	345 000,00	
	Opé. pour compte de tiers n°...(5)	62 650,00	67 100,40	
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		62 650,00	67 100,40	
TOTAL DES RECETTES REELLES		3 984 090,68	1 867 100,40	

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire BP+BS+DM 2014	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	1 599 728,81	2 783 060,00	
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (6)(7)(8)	500 210,00	492 670,00	
28031	FRAIS D'ETUDES, RECHERCHE & DE DEVELOPPEMENT	18 170,00	9 630,00	
28033	AMORTISSEMENTS DES FRAIS D'ETUDES	6 030,00	2 650,00	
280421	AMORT.SUBV. D'EQUIP.PERS.DROIT PRIVE SUR BIENS	30,00	50,00	
280422	MOB.MAT.ETUDES			
28051	AMORT.SUBV. D'EQUIP. PERSONNES DE DROIT PRIVE SUR BAT. ET INSTALLATION	23 670,00	21 940,00	
28121	CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES	5 250,00	13 890,00	
281568	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 310,00		
281571	PLANTATIONS			
281578	AMORT. MAT & OUTIL. D'INCENDIE ET DE DEFENSE CIVILE	2 310,00	2 700,00	
28158	AMORT MATERIEL ROULANT	18 250,00	16 550,00	
28182	AMORT AUTRE MAT ET OUTIL VOIRIE	3 060,00	2 650,00	
28183	AMORTISSEMENT D'IMMOS CORPO AUTRES INSTAL TECH	21 390,00	28 610,00	
28184	MATERIEL ET OUTILLAGE INDUSTRIEL			
28185	MATERIEL DE TRANSPORT	51 800,00	38 740,00	
28188	MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL INFORMATIQUE	149 780,00	152 240,00	
4817	MOBILIER	46 070,00	46 850,00	
	CHEPTEL	750,00	750,00	
	AUTRES	94 180,00	98 260,00	
	PENALITES DE RENEGOCIATION DE LA DETTE	57 160,00	57 160,00	
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		2 099 938,81	3 275 730,00	
041	OPERATIONS PATRIMONIALES(9)			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		2 099 938,81	3 275 730,00	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=Total des recettes réelles et d'ordre)		6 084 029,49	5 142 830,40	

RESTES A REALISER N-1 (10)	+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	+
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	=
5 142 830,40	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 <<produit des cessions d'immobilisations>>).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° :... (1)

LIBELLE :...

Art. (2)	Libellé (2)	Réalizations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5) (a)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4) (b)	Montant pour information (5) (b)
DEPENSES						
20	Immobilisations incorporelles					
...						
204	Subventions d'équipement versées					
...						
21	Immobilisations corporelles					
...						
22	Immobilisations reçues en affect.					
...						
23	Immobilisations en cours					
...						
	Autres					

RECETTES (répartition) Pour Information	Restes à réaliser N-1 (3) (c)	Recettes de l'exercice (d)
TOTAL RECETTES AFFECTEES		
13	Subventions d'investissement	
...		
16	Emprunts et dettes assimilées	
...		
20	Immobilisations incorporelles	
...		
204	Subventions d'équipement versées	
...		
21	Immobilisations corporelles	
...		
22	Immobilisations reçues en affectation	
...		
23	Immobilisations en cours	
...		
	Autres	
...		

RESULTAT = (c+d)-(a+b)	
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)	A1

Libellé	01 OPERATIONS NON VENTILABLES	0 SERVICES GENERAUX DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES LOCALES	1 SECURITE ET SALUBRITE PUBLIQUES	2 ENSEIGNEMENT - FORMATION	3 CULTURE	4 SPORT ET JEUNESSE
INVESTISSEMENT						
DEPENSES						
Dépenses réelles	2 741 450,40	614 830,00	212 400,00	353 800,00	417 300,00	337 450,00
- Equipements municipaux (2)		614 830,00	212 400,00	353 800,00	417 300,00	337 450,00
- Equip. non municipaux (c/204) (3)						
- Opérations financières	2 674 350,00					
Dépenses d'ordre	151 380,00					
Total dépenses de l'exercice	2 892 830,40	614 830,00	212 400,00	353 800,00	417 300,00	337 450,00
RAR N-1 et reports						
Total cumulé dépenses d'investissement	2 892 830,40	614 830,00	212 400,00	353 800,00	417 300,00	337 450,00

RECETTES						
Total recettes de l'exercice	5 107 830,40				20 000,00	15 000,00
RAR N-1 et reports						
Total cumulé recettes d'investissement	5 107 830,40				20 000,00	15 000,00

FONCTIONNEMENT						
DEPENSES						
Total dépenses de l'exercice	5 157 140,30	8 233 550,00	46 603,00	5 248 436,00	1 774 259,00	4 130 574,00
RAR N-1 et reports						
Total cumulé dépenses de fonctionnement	5 157 140,30	8 233 550,00	46 603,00	5 248 436,00	1 774 259,00	4 130 574,00

RECETTES						
Total recettes de l'exercice	28 220 560,00	1 360 990,30		915 100,00	181 400,00	641 230,00
RAR N-1 et reports						
Total cumulé recettes de fonctionnement	28 220 560,00	1 360 990,30		915 100,00	181 400,00	641 230,00

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicable à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R.5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Ou biens de la structure intercommunale.

(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)	A1

Libellé	5 INTERVENTIONS SOCIALES ET SANTE	6 FAMILLE	7 LOGEMENT	8 AMENAGEMENT ET SERVICES URBAINS, ENVIRONNEMENT	9 ACTION ECONOMIQUE	TOTAL
INVESTISSEMENT						
DEPENSES						
Dépenses réelles	1 100,00	50 000,00		236 720,00	26 400,00	4 991 450,40
- Equipements municipaux (2)	1 100,00	50 000,00		221 600,00	26 400,00	2 234 880,00
- Equip. non municipaux (c/204) (3)				15 120,00		15 120,00
- Opérations financières						2 674 350,00
Dépenses d'ordre						151 380,00
Total dépenses de l'exercice	1 100,00	50 000,00		236 720,00	26 400,00	5 142 830,40
RAR N-1 et reports						
Total cumulé dépenses d'investissement	1 100,00	50 000,00		236 720,00	26 400,00	5 142 830,40

RECETTES						
Total recettes de l'exercice						5 142 830,40
RAR N-1 et reports						
Total cumulé recettes d'investissement						5 142 830,40

FONCTIONNEMENT						
DEPENSES						
Total dépenses de l'exercice	3 324 334,00	864 255,00		2 545 215,00	66 554,00	31 390 920,30
RAR N-1 et reports						
Total cumulé dépenses de fonctionnement	3 324 334,00	864 255,00		2 545 215,00	66 554,00	31 390 920,30

RECETTES						
Total recettes de l'exercice	45 830,00			11 700,00	14 110,00	31 390 920,30
RAR N-1 et reports						
Total cumulé recettes de fonctionnement	45 830,00			11 700,00	14 110,00	31 390 920,30

		IV - ANNEXES					IV
		PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)					A1
Art.(1)	Libellé	01 OPERATIONS NON VENTILABLES	0 SERVICES GENERAUX DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES LOCALES	1 SECURITE ET SALUBRITE PUBLIQUES	2 ENSEIGNEMENT - FORMATION	3 CULTURE	4 SPORT ET JEUNESSE
INVESTISSEMENT							
DEPENSES							
Total dépenses d'investissement		2 892 830,40	614 830,00	212 400,00	353 800,00	417 300,00	337 450,00
Dépenses réelles		2 741 450,40	614 830,00	212 400,00	353 800,00	417 300,00	337 450,00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	2 674 350,00					
20	IMMOBILISATIONS INCORPOREELLES		135 600,00			6 600,00	
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES						
21	IMMOBILISATIONS CORPOREELLES		479 230,00	212 400,00	353 800,00	410 700,00	242 450,00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS						95 000,00
4541	TRAVAUX EFFECTUES D'OFFICE POUR LE COMPTE DE TIERS - DEPENSES	67 100,40					
Opérations d'équipement							
Opérations pour compte de tiers							
<i>Dépenses d'ordre</i>		<i>151 380,00</i>					
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	151 380,00					
RECETTES							
Total recettes d'investissement		5 107 830,40				20 000,00	15 000,00
Recettes réelles		1 832 100,40				20 000,00	15 000,00
024	PRODUITS DES CESSIONS	135 000,00					
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	210 000,00					
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES					20 000,00	15 000,00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	1 420 000,00					
4542	TRAVAUX EFFECTUES D'OFFICE POUR LE COMPTE DE TIERS - RECETTES	67 100,40					
Opérations pour compte de tiers							
<i>Recettes d'ordre</i>		<i>3 275 730,00</i>					
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	2 783 060,00					
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	492 670,00					
FONCTIONNEMENT							
DEPENSES							
Total dépenses fonctionnement		5 157 140,30	8 233 550,00	46 603,00	5 248 436,00	1 774 259,00	4 130 574,00
Dépenses réelles		1 881 410,30	8 233 550,00	46 603,00	5 248 436,00	1 774 259,00	4 130 574,00
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	2 400,00	1 052 110,00	46 603,00	1 464 116,00	218 799,00	757 804,00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES		6 822 930,00		3 612 320,00	1 308 660,00	2 994 570,00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS	38 400,00					
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE		347 215,00		172 000,00	246 800,00	251 000,00
66	CHARGES FINANCIERES	957 950,00					
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES		11 295,00				127 200,00
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS	882 660,30					
<i>Dépenses d'ordre</i>		<i>3 275 730,00</i>					
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	2 783 060,00					
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	492 670,00					
RECETTES							
Total recettes de fonctionnement		28 220 560,00	1 360 990,30		915 100,00	181 400,00	641 230,00
Recettes réelles		28 069 180,00	1 360 990,30		915 100,00	181 400,00	641 230,00
013	ATTENUATIONS DE CHARGES		190 000,00			81 000,00	
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES		78 200,00		796 600,00	100 000,00	399 440,00
73	IMPOTS ET TAXES	25 572 970,00	150 000,00				
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	2 496 210,00	5 030,00		109 000,00		241 790,00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE		52 100,00		9 500,00	400,00	
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS		885 660,30				
<i>Recettes d'ordre</i>		<i>151 380,00</i>					
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	151 380,00					

		IV - ANNEXES					IV
		PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)					A1
Art.(1)	Libellé	5 INTERVENTIONS SOCIALES ET SANTE	6 FAMILLE	7 LOGEMENT	8 AMENAGEMENT ET SERVICES URBAINS, ENVIRONNEMENT	9 ACTION ECONOMIQUE	TOTAL
INVESTISSEMENT							
DEPENSES							
Total dépenses d'investissement		1 100,00	50 000,00		236 720,00	26 400,00	5 142 830,40
Dépenses réelles		1 100,00	50 000,00		236 720,00	26 400,00	4 991 450,40
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES						2 674 350,00
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						142 200,00
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES				15 120,00		15 120,00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 100,00	50 000,00		221 600,00	26 400,00	1 997 680,00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS						95 000,00
4541	TRAVAUX EFFECTUES D'OFFICE POUR LE COMPTE DE TIERS - DEPENSES						67 100,40
Opérations d'équipement							
Opérations pour compte de tiers							
<i>Dépenses d'ordre</i>							151 380,00
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS						151 380,00
RECETTES							
Total recettes d'investissement							5 142 830,40
Recettes réelles							1 867 100,40
024	PRODUITS DES CESSIONS						135 000,00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES						210 000,00
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES						35 000,00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES						1 420 000,00
4542	TRAVAUX EFFECTUES D'OFFICE POUR LE COMPTE DE TIERS - RECETTES						67 100,40
Opérations pour compte de tiers							
<i>Recettes d'ordre</i>							3 275 730,00
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT						2 783 060,00
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS						492 670,00
FONCTIONNEMENT							
DEPENSES							
Total dépenses fonctionnement		3 324 334,00	864 255,00		2 545 215,00	66 554,00	31 390 920,30
Dépenses réelles		3 324 334,00	864 255,00		2 545 215,00	66 554,00	28 115 190,30
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	23 694,00	5 935,00		417 215,00	5 924,00	3 994 600,00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	80 490,00			2 128 000,00	33 030,00	16 980 000,00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS						38 400,00
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	3 220 150,00	858 320,00			27 600,00	5 123 085,00
66	CHARGES FINANCIERES						957 950,00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES						138 495,00
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS						882 660,30
<i>Dépenses d'ordre</i>							3 275 730,00
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT						2 783 060,00
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS						492 670,00
RECETTES							
Total recettes de fonctionnement		45 830,00			11 700,00	14 110,00	31 390 920,30
Recettes réelles		45 830,00			11 700,00	14 110,00	31 239 540,30
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	34 630,00					305 630,00
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	6 200,00			11 700,00		1 392 140,00
73	IMPOTS ET TAXES					2 000,00	25 724 970,00
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	5 000,00					2 857 030,00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE					12 110,00	74 110,00
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS						885 660,30
<i>Recettes d'ordre</i>							151 380,00
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS						151 380,00

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 0 - SERVICES GENERAUX DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES LOCALES

(1)	Libellé	01 OPERATIONS NON VENTILABLES	02 ADMINISTRATION GENERALE	03 JUSTICE	04 RELATIONS INTERNATIONALES	Total
DEPENSES (2)		5 157 140,30	8 233 550,00			13 390 690,30
Dépenses de l'exercice		5 157 140,30	8 233 550,00			13 390 690,30
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	2 400,00	1 052 110,00			1 054 510,00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES		6 822 930,00			6 822 930,00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS	38 400,00				38 400,00
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	2 783 060,00				2 783 060,00
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	492 670,00				492 670,00
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE		347 215,00			347 215,00
66	CHARGES FINANCIERES	957 950,00				957 950,00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES		11 295,00			11 295,00
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS	882 660,30				882 660,30
Restes à réaliser - reports						
RECETTES (2)		28 220 560,00	1 360 990,30			29 581 550,30
Recettes de l'exercice		28 220 560,00	1 360 990,30			29 581 550,30
013	ATTENUATIONS DE CHARGES		190 000,00			190 000,00
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	151 380,00				151 380,00
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES		78 200,00			78 200,00
73	IMPOTS ET TAXES	25 572 970,00	150 000,00			25 722 970,00
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	2 496 210,00	5 030,00			2 501 240,00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE		52 100,00			52 100,00
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS		885 660,30			885 660,30
Restes à réaliser - reports						
SOLDES (2)		23 063 419,70	-6 872 559,70			16 190 860,00

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 0 - SERVICES GENERAUX DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES LOCALES

(1)	Libellé	Sous-fonction 02 ADMINISTRATION GENERALE							Sous-fonction 04 RELATIONS INTERNATIONALES	
		020 ADMINISTRATION GENERALE DE LA COLLECTIVITE	021 ASSEMBLEE LOCALE	022 ADMINISTRATION GENERALE DE L'ETAT	023 INFORMATION, COMMUNICATION, PUBLICITE	024 FETES ET CEREMONIES	025 AIDES AUX ASSOCIATIONS (NON CLASSEES AILLEURS)	026 CIMETIERES ET POMPES FUNEBRES	41	48
DEPENSES (2)		6 784 091,00	203 190,00	241 280,00	297 980,00	435 070,00	255 760,00	16 179,00		
Dépenses de l'exercice		6 784 091,00	203 190,00	241 280,00	297 980,00	435 070,00	255 760,00	16 179,00		
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	854 291,00	5 300,00	8 770,00	50 380,00	108 290,00	8 900,00	16 179,00		
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	5 912 180,00		232 510,00	247 600,00	326 780,00	103 860,00			
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS									
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT									
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS									
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	6 325,00	197 890,00				143 000,00			
66	CHARGES FINANCIERES									
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	11 295,00								
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS									
Restes à réaliser - reports										
RECETTES (2)		1 131 490,30			187 000,00			42 500,00		
Recettes de l'exercice		1 131 490,30			187 000,00			42 500,00		
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	190 000,00								
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS									
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	13 700,00			22 000,00			42 500,00		
73	IMPOTS ET TAXES				150 000,00					
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	5 030,00								
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	37 100,00			15 000,00					
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	885 660,30								
Restes à réaliser - reports										
SOLDES (2)		-5 652 600,70	-203 190,00	-241 280,00	-110 980,00	-435 070,00	-255 760,00	26 321,00		

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 1 - SECURITE ET SALUBRITE PUBLIQUES

(1)	Libellé	11 SECURITE INTERIEURE	12 HYGIENE ET SALUBRITE PUBLIQUE	Total
DEPENSES (2)		6 003,00	40 600,00	46 603,00
Dépenses de l'exercice		6 003,00	40 600,00	46 603,00
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	6 003,00	40 600,00	46 603,00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES			
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS			
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT			
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS			
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE			
66	CHARGES FINANCIERES			
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES			
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS			
Restes à réaliser - reports				
RECETTES (2)				
Recettes de l'exercice				
013	ATTENUATIONS DE CHARGES			
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS			
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES			
73	IMPOTS ET TAXES			
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS			
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE			
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS			
Restes à réaliser - reports				
SOLDES (2)		-6 003,00	-40 600,00	-46 603,00

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 1 - SECURITE ET SALUBRITE PUBLIQUES

(1)	Libellé	Sous-fonction 11 SECURITE INTERIEURE				
		110 SERVICES COMMUNS	111 POLICE NATIONALE	112 POLICE MUNICIPALE	113 POMPIERS, INCENDIES ET SECOURS	114 AUTRES SERVICES DE PROTECTION CIVILE
DEPENSES (2)				453,00		5 550,00
Dépenses de l'exercice				453,00		5 550,00
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL			453,00		5 550,00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES					
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS					
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT					
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS					
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE					
66	CHARGES FINANCIERES					
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES					
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS					
Restes à réaliser - reports						
RECETTES (2)						
Recettes de l'exercice						
013	ATTENUATIONS DE CHARGES					
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS					
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES					
73	IMPOTS ET TAXES					
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS					
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE					
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS					
Restes à réaliser - reports						
SOLDES (2)				-453,00		-5 550,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 2 - ENSEIGNEMENT - FORMATION

(1)	Libellé	20 SERVICES COMMUNS	21 ENSEIGNEMENT PRIMAIRE	22 ENSEIGNEMENT DU 2IEME DEGRE	23 ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	24 FORMATION CONTINUE	25 SERVICES ANNEXES DE L'ENSEIGNEMENT	Total
DEPENSES (2)		79 350,00	3 295 974,00				1 873 112,00	5 248 436,00
Dépenses de l'exercice		79 350,00	3 295 974,00				1 873 112,00	5 248 436,00
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	12 340,00	430 844,00				1 020 932,00	1 464 116,00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	67 010,00	2 693 130,00				852 180,00	3 612 320,00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS							
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT							
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS							
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE		172 000,00					172 000,00
66	CHARGES FINANCIERES							
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES							
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS							
Restes à réaliser - reports								
RECETTES (2)			64 100,00				851 000,00	915 100,00
Recettes de l'exercice			64 100,00				851 000,00	915 100,00
013	ATTENUATIONS DE CHARGES							
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS							
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES		27 600,00				769 000,00	796 600,00
73	IMPOTS ET TAXES							
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS		27 000,00				82 000,00	109 000,00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE		9 500,00					9 500,00
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS							
Restes à réaliser - reports								
SOLDES (2)		-79 350,00	-3 231 874,00				-1 022 112,00	-4 333 336,00

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 2 - ENSEIGNEMENT - FORMATION

(1)	Libellé	Sous-fonction 21 ENSEIGNEMENT PRIMAIRE			Sous-fonction 25 SERVICES ANNEXES DE L'ENSEIGNEMENT				
		211 ECOLES MATERNELLES	212 ECOLES PRIMAIRES	213 CLASSES REGROUPEES	251 HEBERGEMENT ET RESTAURATION SCOLAIRE	252 TRANSPORTS SCOLAIRES	253 SPORT SCOLAIRE	254 MEDECINE SCOLAIRE	255 CLASSES DE DECOUVERTE ET AUTRES SERVICES ANNEXES DE L'ENSEIGNEMENT
	DEPENSES (2)	1 525 283,00	1 770 691,00		1 008 252,00	5 000,00	613 230,00		246 630,00
	Dépenses de l'exercice	1 525 283,00	1 770 691,00		1 008 252,00	5 000,00	613 230,00		246 630,00
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	135 303,00	295 541,00		751 502,00	5 000,00	17 800,00		246 630,00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	1 380 980,00	1 312 150,00		256 750,00		595 430,00		
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS								
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT								
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS								
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	9 000,00	163 000,00						
66	CHARGES FINANCIERES								
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES								
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS								
	Restes à réaliser - reports								
	RECETTES (2)	13 600,00	50 500,00		690 000,00				161 000,00
	Recettes de l'exercice	13 600,00	50 500,00		690 000,00				161 000,00
013	ATTENUATIONS DE CHARGES								
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS								
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	2 600,00	25 000,00		690 000,00				79 000,00
73	IMPOTS ET TAXES								
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	11 000,00	16 000,00						82 000,00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE		9 500,00						
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS								
	Restes à réaliser - reports								
	SOLDES (2)	-1 511 683,00	-1 720 191,00		-318 252,00	-5 000,00	-613 230,00		-85 630,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 3 - CULTURE

(1)	Libellé	30 SERVICES COMMUNS	31 EXPRESSION ARTISTIQUE	32 CONSERVATION ET DIFFUSION DES PATRIMOINES	33 ACTION CULTURELLE	Total
DEPENSES (2)		157 000,00	1 413 605,00	139 654,00	64 000,00	1 774 259,00
Dépenses de l'exercice		157 000,00	1 413 605,00	139 654,00	64 000,00	1 774 259,00
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	1 000,00	87 155,00	66 644,00	64 000,00	218 799,00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES		1 235 650,00	73 010,00		1 308 660,00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS					
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT					
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS					
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	156 000,00	90 800,00			246 800,00
66	CHARGES FINANCIERES					
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES					
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS					
Restes à réaliser - reports						
RECETTES (2)			181 000,00		400,00	181 400,00
Recettes de l'exercice			181 000,00		400,00	181 400,00
013	ATTENUATIONS DE CHARGES		81 000,00			81 000,00
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS					
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES		100 000,00			100 000,00
73	IMPOTS ET TAXES					
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS					
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE				400,00	400,00
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS					
Restes à réaliser - reports						
SOLDES (2)		-157 000,00	-1 232 605,00	-139 654,00	-63 600,00	-1 592 859,00

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 3 - CULTURE

(1)	Libellé	Sous-fonction 31 EXPRESSION ARTISTIQUE				Sous-fonction 32 CONSERVATION ET DIFFUSION DES PATRIMOINES			
		311 EXPRESSION MUSICALE, LYRIQUE ET CHOREGRAPHIQUE	312 ARTS PLASTIQUES ET AUTRES ACTIVITES ARTISTIQUES	313 THEATRES	314 CINEMAS ET AUTRES SALLES DE SPECTACLES	321 BIBLIOTHEQUES ET MEDIATHEQUES	322 MUSEES	323 ARCHIVES	324 ENTRETIEN DU PATRIMOINE CULTUREL
DEPENSES (2)		909 939,00			503 666,00	110 776,00			28 878,00
Dépenses de l'exercice		909 939,00			503 666,00	110 776,00			28 878,00
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	37 769,00			49 386,00	37 766,00			28 878,00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	870 670,00			364 980,00	73 010,00			
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS								
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT								
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS								
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	1 500,00			89 300,00				
66	CHARGES FINANCIERES								
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES								
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS								
Restes à réaliser - reports									
RECETTES (2)		100 000,00			81 000,00				
Recettes de l'exercice		100 000,00			81 000,00				
013	ATTENUATIONS DE CHARGES				81 000,00				
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS								
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	100 000,00							
73	IMPOTS ET TAXES								
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS								
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE								
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS								
Restes à réaliser - reports									
SOLDES (2)		-809 939,00			-422 666,00	-110 776,00			-28 878,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 4 - SPORT ET JEUNESSE

(1)	Libellé	40 SERVICES COMMUNS	41 SPORTS	42 JEUNESSE	Total
DEPENSES (2)		1 392 530,00	1 165 084,00	1 572 960,00	4 130 574,00
Dépenses de l'exercice		1 392 530,00	1 165 084,00	1 572 960,00	4 130 574,00
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	98 510,00	357 814,00	301 480,00	757 804,00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	915 820,00	807 270,00	1 271 480,00	2 994 570,00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS				
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT				
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS				
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	251 000,00			251 000,00
66	CHARGES FINANCIERES				
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	127 200,00			127 200,00
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS				
Restes à réaliser - reports					
RECETTES (2)			59 580,00	581 650,00	641 230,00
Recettes de l'exercice			59 580,00	581 650,00	641 230,00
013	ATTENUATIONS DE CHARGES				
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS				
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES		44 240,00	355 200,00	399 440,00
73	IMPOTS ET TAXES				
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS		15 340,00	226 450,00	241 790,00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE				
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS				
Restes à réaliser - reports					
SOLDES (2)		-1 392 530,00	-1 105 504,00	-991 310,00	-3 489 344,00

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 4 - SPORT ET JEUNESSE

(1)	Libellé	Sous-fonction 41 SPORTS					Sous-fonction 42 JEUNESSE		
		411 SALLES DE SPORT, GYMNASES	412 STADES	413 PISCINES	414 AUTRES EQUIPEMENTS SPORTIFS OU DE LOISIRS	415 MANIFESTATIONS SPORTIVES	421 CENTRES DE LOISIRS	422 AUTRES ACTIVITES POUR LES JEUNES	423 COLONIES DE VACANCES
	DEPENSES (2)	867 460,00	290 559,00		7 065,00		1 502 164,00	70 796,00	
	Dépenses de l'exercice	867 460,00	290 559,00		7 065,00		1 502 164,00	70 796,00	
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	277 270,00	73 479,00		7 065,00		230 684,00	70 796,00	
	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	590 190,00	217 080,00				1 271 480,00		
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS								
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT								
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS								
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE								
66	CHARGES FINANCIERES								
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES								
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS								
	Restes à réaliser - reports								
	RECETTES (2)	59 580,00					567 200,00	14 450,00	
	Recettes de l'exercice	59 580,00					567 200,00	14 450,00	
013	ATTENUATIONS DE CHARGES								
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS								
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	44 240,00					355 200,00		
73	IMPOTS ET TAXES								
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	15 340,00					212 000,00	14 450,00	
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE								
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS								
	Restes à réaliser - reports								
	SOLDES (2)	-807 880,00	-290 559,00		-7 065,00		-934 964,00	-56 346,00	

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 5 - INTERVENTIONS SOCIALES ET SANTE

(1)	Libellé	51 SANTE	52 INTERVENTIONS SOCIALES	Total
DEPENSES (2)		16 594,00	3 307 740,00	3 324 334,00
Dépenses de l'exercice		16 594,00	3 307 740,00	3 324 334,00
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	16 594,00	7 100,00	23 694,00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES		80 490,00	80 490,00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS			
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT			
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS			
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE		3 220 150,00	3 220 150,00
66	CHARGES FINANCIERES			
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES			
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS			
Restes à réaliser - reports				
RECETTES (2)		11 200,00	34 630,00	45 830,00
Recettes de l'exercice		11 200,00	34 630,00	45 830,00
013	ATTENUATIONS DE CHARGES		34 630,00	34 630,00
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS			
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	6 200,00		6 200,00
73	IMPOTS ET TAXES			
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	5 000,00		5 000,00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE			
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS			
Restes à réaliser - reports				
SOLDES (2)		-5 394,00	-3 273 110,00	-3 278 504,00

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 5 - INTERVENTIONS SOCIALES ET SANTE

(1)	Libellé	Sous-fonction 51 SANTE			Sous-fonction 52 INTERVENTIONS SOCIALES				
		510 SERVICES COMMUNS	511 DISPENSAIRES ET AUTRES ETABLISSEMENTS SANITAIRES	512 ACTIONS DE PREVENTION SANITAIRE	520 SERVICES COMMUNS	521 SERVICES A CARACTERE SOCIAL POUR HANDICAPES ET INADAPTES	522 ACTIONS EN FAVEUR DE L'ENFANCE ET DE L'ADOLESCENCE	523 ACTIONS EN FAVEUR DES PERSONNES EN DIFFICULTE	524 AUTRES SERVICES
DEPENSES (2)		7 332,00		9 262,00	3 023 450,00			243 600,00	40 690,00
Dépenses de l'exercice		7 332,00		9 262,00	3 023 450,00			243 600,00	40 690,00
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	7 332,00		9 262,00	1 500,00			100,00	5 500,00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES							45 300,00	35 190,00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS								
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT								
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS								
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE				3 021 950,00			198 200,00	
66	CHARGES FINANCIERES								
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES								
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS								
Restes à réaliser - reports									
RECETTES (2)		5 000,00		6 200,00				34 630,00	
Recettes de l'exercice		5 000,00		6 200,00				34 630,00	
013	ATTENUATIONS DE CHARGES							34 630,00	
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS								
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES			6 200,00					
73	IMPOTS ET TAXES								
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	5 000,00							
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE								
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS								
Restes à réaliser - reports									
SOLDES (2)		-2 332,00		-3 062,00	-3 023 450,00			-208 970,00	-40 690,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 6 - FAMILLE

(1)	Libellé	60 SERVICES COMMUNS	61 SERVICES EN FAVEUR DES PERSONNES AGEES	62 ACTIONS EN FAVEUR DE LA MATERNITE	63 AIDES A LA FAMILLE	64 CRECHES ET GARDERIES	Total
DEPENSES (2)		858 320,00	5 522,00			413,00	864 255,00
Dépenses de l'exercice		858 320,00	5 522,00			413,00	864 255,00
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL		5 522,00			413,00	5 935,00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES						
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS						
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT						
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS						
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	858 320,00					858 320,00
66	CHARGES FINANCIERES						
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES						
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS						
Restes à réaliser - reports							
RECETTES (2)							
Recettes de l'exercice							
013	ATTENUATIONS DE CHARGES						
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS						
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES						
73	IMPOTS ET TAXES						
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS						
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE						
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS						
Restes à réaliser - reports							
SOLDES (2)		-858 320,00	-5 522,00			-413,00	-864 255,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 7 - LOGEMENT

(1)	Libellé	70 SERVICES COMMUNS	71 PARC PRIVE DE LA VILLE	72 AIDE AU SECTEUR LOCATIF	73 AIDE A L'ACCESSION A LA PROPRIETE	Total
DEPENSES (2)						
Dépenses de l'exercice						
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL					
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES					
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS					
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT					
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS					
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE					
66	CHARGES FINANCIERES					
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES					
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS					
Restes à réaliser - reports						
RECETTES (2)						
Recettes de l'exercice						
013	ATTENUATIONS DE CHARGES					
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS					
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES					
73	IMPOTS ET TAXES					
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS					
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE					
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS					
Restes à réaliser - reports						
SOLDES (2)						

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 8 - AMENAGEMENT ET SERVICES URBAINS, ENVIRONNEMENT

(1)	Libellé	81 SERVICES URBAINS	82 AMENAGEMENT URBAIN	83 ENVIRONNEMENT	Total
DEPENSES (2)		407 890,00	2 137 325,00		2 545 215,00
Dépenses de l'exercice		407 890,00	2 137 325,00		2 545 215,00
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	294 690,00	122 525,00		417 215,00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	113 200,00	2 014 800,00		2 128 000,00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS				
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT				
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS				
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE				
66	CHARGES FINANCIERES				
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES				
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS				
Restes à réaliser - reports					
RECETTES (2)			11 700,00		11 700,00
Recettes de l'exercice			11 700,00		11 700,00
013	ATTENUATIONS DE CHARGES				
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS				
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES		11 700,00		11 700,00
73	IMPOTS ET TAXES				
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS				
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE				
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS				
Restes à réaliser - reports					
SOLDES (2)		-407 890,00	-2 125 625,00		-2 533 515,00

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 8 - AMENAGEMENT ET SERVICES URBAINS, ENVIRONNEMENT

(1)	Libellé	Sous-fonction 81 SERVICES URBAINS						816 AUTRES RESEAUX ET SERVICES DIVERS
		810 SERVICES COMMUNS	811 EAU ET ASSAINISSEMENT	812 COLLECTE ET TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES	813 PROPLETE URBAINE	814 ECLAIRAGE PUBLIC	815 TRANSPORTS URBAINS	
DEPENSES (2)		113 200,00			55 340,00	239 350,00		
Dépenses de l'exercice		113 200,00			55 340,00	239 350,00		
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL				55 340,00	239 350,00		
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	113 200,00						
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS							
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT							
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS							
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE							
66	CHARGES FINANCIERES							
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES							
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS							
Restes à réaliser - reports								
RECETTES (2)								
Recettes de l'exercice								
013	ATTENUATIONS DE CHARGES							
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS							
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES							
73	IMPOTS ET TAXES							
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS							
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE							
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS							
Restes à réaliser - reports								
SOLDES (2)		-113 200,00			-55 340,00	-239 350,00		

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 8 - AMENAGEMENT ET SERVICES URBAINS, ENVIRONNEMENT

(1)	Libellé	Sous-fonction 82 AMENAGEMENT URBAIN					Sous-fonction 83 ENVIRONNEMENT			
		820 SERVICES COMMUNS	821 EQUIPEMENTS ANNEXES DE VOIRIE	822 VOIRIE COMMUNALE ET ROUTES	823 ESPACES VERTS URBAINS	824 AUTRES OPERATIONS D'AMENAGEMENT URBAIN	830 SERVICES COMMUNS	831 AMENAGEMENT DES EAUX	832 ACTIONS SPECIFIQUES DE LUTTE CONTRE LA POLLUTION	833 PRESERVATION DU MILIEU NATUREL
DEPENSES (2)		63 460,00	3 500,00	19 500,00	2 050 865,00					
Dépenses de l'exercice		63 460,00	3 500,00	19 500,00	2 050 865,00					
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	450,00	3 500,00	19 500,00	99 075,00					
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	63 010,00			1 951 790,00					
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS									
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT									
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS									
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE									
66	CHARGES FINANCIERES									
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES									
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS									
Restes à réaliser - reports										
RECETTES (2)		11 700,00								
Recettes de l'exercice		11 700,00								
013	ATTENUATIONS DE CHARGES									
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS									
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	11 700,00								
73	IMPOTS ET TAXES									
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS									
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE									
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS									
Restes à réaliser - reports										
SOLDES (2)		-51 760,00	-3 500,00	-19 500,00	-2 050 865,00					

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 9 - ACTION ECONOMIQUE

(1)	Libellé	90 INTERVENTIONS ECONOMIQUES	91 FOIRES ET MARCHES	92 AIDES A L'AGRICULTURE ET AUX INDUSTRIES AGRO- ALIMENTAIRES	93 AIDES A L'ENERGIE, AUX INDUSTRIES MANUFACTURIERES ET AU B.T.P.	94 AIDES AU COMMERCE ET AUX SERVICES MARCHANDS	95 AIDES AU TOURISME	96 AIDES AUX SERVICES PUBLICS	Total
DEPENSES (2)		27 600,00	110,00				38 844,00		66 554,00
Dépenses de l'exercice		27 600,00	110,00				38 844,00		66 554,00
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL		110,00				5 814,00		5 924,00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES						33 030,00		33 030,00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS								
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT								
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS								
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	27 600,00							27 600,00
66	CHARGES FINANCIERES								
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES								
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS								
Restes à réaliser - reports									
RECETTES (2)			2 000,00			12 110,00			14 110,00
Recettes de l'exercice			2 000,00			12 110,00			14 110,00
013	ATTENUATIONS DE CHARGES								
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS								
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES								
73	IMPOTS ET TAXES		2 000,00						2 000,00
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS								
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE					12 110,00			12 110,00
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS								
Restes à réaliser - reports									
SOLDES (2)		-27 600,00	1 890,00			12 110,00	-38 844,00		-52 444,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 0 - SERVICES GENERAUX DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES LOCALES

(1)	Libellé	01 OPERATIONS NON VENTILABLES	02 ADMINISTRATION GENERALE	03 JUSTICE	04 RELATIONS INTERNATIONALES	Total
DEPENSES (2)		2 892 830,40	614 830,00			3 507 660,40
Dépenses de l'exercice		2 825 730,00	614 830,00			3 440 560,00
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	151 380,00				151 380,00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	2 674 350,00				2 674 350,00
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		135 600,00			135 600,00
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES					
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES		479 230,00			479 230,00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS					
Opérations d'équipement						
Opérations pour compte de tiers						
Restes à réaliser - reports						
RECETTES (2)		5 107 830,40				5 107 830,40
Recettes de l'exercice		5 040 730,00				5 040 730,00
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	2 783 060,00				2 783 060,00
024	PRODUITS DES CESSIONS	135 000,00				135 000,00
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	492 670,00				492 670,00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	210 000,00				210 000,00
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES					
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	1 420 000,00				1 420 000,00
Opérations pour compte de tiers						
Restes à réaliser - reports						
SOLDES (2)		2 215 000,00	-614 830,00			1 600 170,00

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 0 - SERVICES GENERAUX DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES LOCALES

(1)	Libellé	Sous-fonction 02 ADMINISTRATION GENERALE						Sous-fonction 04 RELATIONS INTERNATIONALES		
		020 ADMINISTRATION GENERALE DE LA COLLECTIVITE	021 ASSEMBLEE LOCALE	022 ADMINISTRATION GENERALE DE L'ETAT	023 INFORMATION, COMMUNICATION, PUBLICITE	024 FETES ET CEREMONIES	025 AIDES AUX ASSOCIATIONS (NON CLASSEES AILLEURS)	026 CIMETIERES ET POMPES FUNEBRES	41	48
DEPENSES (2)		578 590,00		7 120,00		6 000,00	5 800,00	17 320,00		
Dépenses de l'exercice		578 590,00		7 120,00		6 000,00	5 800,00	17 320,00		
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS									
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES									
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	135 600,00								
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES									
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	442 990,00		7 120,00		6 000,00	5 800,00	17 320,00		
23	IMMOBILISATIONS EN COURS									
Opérations d'équipement										
Opérations pour compte de tiers										
Restes à réaliser - reports										
RECETTES (2)										
Recettes de l'exercice										
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT									
024	PRODUITS DES CESSIONS									
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS									
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES									
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES									
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES									
Opérations pour compte de tiers										
Restes à réaliser - reports										
SOLDES (2)		-578 590,00		-7 120,00		-6 000,00	-5 800,00	-17 320,00		

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 1 - SECURITE ET SALUBRITE PUBLIQUES

(1)	Libellé	11 SECURITE INTERIEURE	12 HYGIENE ET SALUBRITE PUBLIQUE	Total
DEPENSES (2)		212 400,00		212 400,00
Dépenses de l'exercice		212 400,00		212 400,00
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	212 400,00		212 400,00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS			
Opérations d'équipement				
Opérations pour compte de tiers				
Restes à réaliser - reports				
RECETTES (2)				
Recettes de l'exercice				
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT			
024	PRODUITS DES CESSIONS			
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS			
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES			
Opérations pour compte de tiers				
Restes à réaliser - reports				
SOLDES (2)		-212 400,00		-212 400,00

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 1 - SECURITE ET SALUBRITE PUBLIQUES

(1)	Libellé	Sous-fonction 11 SECURITE INTERIEURE				
		110 SERVICES COMMUNS	111 POLICE NATIONALE	112 POLICE MUNICIPALE	113 POMPIERS, INCENDIES ET SECOURS	114 AUTRES SERVICES DE PROTECTION CIVILE
DEPENSES (2)		212 400,00				
Dépenses de l'exercice		212 400,00				
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS					
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES					
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES					
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	212 400,00				
23	IMMOBILISATIONS EN COURS					
Opérations d'équipement						
Opérations pour compte de tiers						
Restes à réaliser - reports						
RECETTES (2)						
Recettes de l'exercice						
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT					
024	PRODUITS DES CESSIONS					
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS					
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES					
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES					
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES					
Opérations pour compte de tiers						
Restes à réaliser - reports						
SOLDES (2)		-212 400,00				

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 2 - ENSEIGNEMENT - FORMATION

(1)	Libellé	20 SERVICES COMMUNS	21 ENSEIGNEMENT PRIMAIRE	22 ENSEIGNEMENT DU 2IEME DEGRE	23 ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	24 FORMATION CONTINUE	25 SERVICES ANNEXES DE L'ENSEIGNEMENT	Total
DEPENSES (2)			345 800,00				8 000,00	353 800,00
Dépenses de l'exercice			345 800,00				8 000,00	353 800,00
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS							
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES							
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES							
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES							
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES		345 800,00				8 000,00	353 800,00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS							
Opérations d'équipement								
Opérations pour compte de tiers								
Restes à réaliser - reports								
RECETTES (2)								
Recettes de l'exercice								
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT							
024	PRODUITS DES CESSIONS							
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS							
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES							
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES							
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES							
Opérations pour compte de tiers								
Restes à réaliser - reports								
SOLDES (2)			-345 800,00				-8 000,00	-353 800,00

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 2 - ENSEIGNEMENT - FORMATION

(1)	Libellé	Sous-fonction 21 ENSEIGNEMENT PRIMAIRE			Sous-fonction 25 SERVICES ANNEXES DE L'ENSEIGNEMENT				
		211 ECOLES MATERNELLES	212 ECOLES PRIMAIRES	213 CLASSES REGROUPEES	251 HEBERGEMENT ET RESTAURATION SCOLAIRE	252 TRANSPORTS SCOLAIRES	253 SPORT SCOLAIRE	254 MEDECINE SCOLAIRE	255 CLASSES DE DECOUVERTE ET AUTRES SERVICES ANNEXES DE L'ENSEIGNEMENT
DEPENSES (2)		107 395,00	238 405,00		8 000,00				
Dépenses de l'exercice		107 395,00	238 405,00		8 000,00				
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS								
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES								
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES								
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES								
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	107 395,00	238 405,00		8 000,00				
23	IMMOBILISATIONS EN COURS								
Opérations d'équipement									
Opérations pour compte de tiers									
Restes à réaliser - reports									
RECETTES (2)									
Recettes de l'exercice									
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT								
024	PRODUITS DES CESSIONS								
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS								
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES								
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES								
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES								
Opérations pour compte de tiers									
Restes à réaliser - reports									
SOLDES (2)		-107 395,00	-238 405,00		-8 000,00				

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 3 - CULTURE

(1)	Libellé	30 SERVICES COMMUNS	31 EXPRESSION ARTISTIQUE	32 CONSERVATION ET DIFFUSION DES PATRIMOINES	33 ACTION CULTURELLE	Total
DEPENSES (2)			56 200,00	361 100,00		417 300,00
Dépenses de l'exercice			56 200,00	361 100,00		417 300,00
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS					
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES					
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			6 600,00		6 600,00
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES					
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES		56 200,00	354 500,00		410 700,00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS					
Opérations d'équipement						
Opérations pour compte de tiers						
Restes à réaliser - reports						
RECETTES (2)				20 000,00		20 000,00
Recettes de l'exercice				20 000,00		20 000,00
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT					
024	PRODUITS DES CESSIONS					
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS					
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES					
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES			20 000,00		20 000,00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES					
Opérations pour compte de tiers						
Restes à réaliser - reports						
SOLDES (2)			-56 200,00	-341 100,00		-397 300,00

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 3 - CULTURE

(1)	Libellé	Sous-fonction 31 EXPRESSION ARTISTIQUE				Sous-fonction 32 CONSERVATION ET DIFFUSION DES PATRIMOINES			
		311 EXPRESSION MUSICALE, LYRIQUE ET CHOREGRAPHIQUE	312 ARTS PLASTIQUES ET AUTRES ACTIVITES ARTISTIQUES	313 THEATRES	314 CINEMAS ET AUTRES SALLES DE SPECTACLES	321 BIBLIOTHEQUES ET MEDIATHEQUES	322 MUSEES	323 ARCHIVES	324 ENTRETIEN DU PATRIMOINE CULTUREL
DEPENSES (2)		10 400,00			45 800,00	4 500,00		6 600,00	350 000,00
Dépenses de l'exercice		10 400,00			45 800,00	4 500,00		6 600,00	350 000,00
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS								
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES								
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						6 600,00		
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES								
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	10 400,00			45 800,00	4 500,00			350 000,00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS								
Opérations d'équipement									
Opérations pour compte de tiers									
Restes à réaliser - reports									
RECETTES (2)									20 000,00
Recettes de l'exercice									20 000,00
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT								
024	PRODUITS DES CESSIONS								
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS								
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES								
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES								20 000,00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES								
Opérations pour compte de tiers									
Restes à réaliser - reports									
SOLDES (2)		-10 400,00			-45 800,00	-4 500,00		-6 600,00	-330 000,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 4 - SPORT ET JEUNESSE

(1)	Libellé	40 SERVICES COMMUNS	41 SPORTS	42 JEUNESSE	Total
DEPENSES (2)		18 150,00	281 300,00	38 000,00	337 450,00
Dépenses de l'exercice		18 150,00	281 300,00	38 000,00	337 450,00
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS				
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES				
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES				
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	18 150,00	186 300,00	38 000,00	242 450,00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS		95 000,00		95 000,00
Opérations d'équipement					
Opérations pour compte de tiers					
Restes à réaliser - reports					
RECETTES (2)			15 000,00		15 000,00
Recettes de l'exercice			15 000,00		15 000,00
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT				
024	PRODUITS DES CESSIONS				
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS				
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES				
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES		15 000,00		15 000,00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES				
Opérations pour compte de tiers					
Restes à réaliser - reports					
SOLDES (2)		-18 150,00	-266 300,00	-38 000,00	-322 450,00

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 4 - SPORT ET JEUNESSE

(1)	Libellé	Sous-fonction 41 SPORTS					Sous-fonction 42 JEUNESSE		
		411 SALLES DE SPORT, GYMNASES	412 STADES	413 PISCINES	414 AUTRES EQUIPEMENTS SPORTIFS OU DE LOISIRS	415 MANIFESTATIONS SPORTIVES	421 CENTRES DE LOISIRS	422 AUTRES ACTIVITES POUR LES JEUNES	423 COLONIES DE VACANCES
	DEPENSES (2)	35 500,00	150 800,00		95 000,00		4 000,00	34 000,00	
	Dépenses de l'exercice	35 500,00	150 800,00		95 000,00		4 000,00	34 000,00	
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS								
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES								
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES								
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES								
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	35 500,00	150 800,00				4 000,00	34 000,00	
23	IMMOBILISATIONS EN COURS				95 000,00				
	Opérations d'équipement								
	Opérations pour compte de tiers								
	Restes à réaliser - reports								
	RECETTES (2)				15 000,00				
	Recettes de l'exercice				15 000,00				
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT								
024	PRODUITS DES CESSIONS								
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS								
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES								
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES				15 000,00				
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES								
	Opérations pour compte de tiers								
	Restes à réaliser - reports								
	SOLDES (2)	-35 500,00	-150 800,00		-80 000,00		-4 000,00	-34 000,00	

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 5 - INTERVENTIONS SOCIALES ET SANTE

(1)	Libellé	51 SANTE	52 INTERVENTIONS SOCIALES	Total
DEPENSES (2)		1 100,00		1 100,00
Dépenses de l'exercice		1 100,00		1 100,00
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 100,00		1 100,00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS			
Opérations d'équipement				
Opérations pour compte de tiers				
Restes à réaliser - reports				
RECETTES (2)				
Recettes de l'exercice				
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT			
024	PRODUITS DES CESSIONS			
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS			
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES			
Opérations pour compte de tiers				
Restes à réaliser - reports				
SOLDES (2)		-1 100,00		-1 100,00

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 5 - INTERVENTIONS SOCIALES ET SANTE

(1)	Libellé	Sous-fonction 51 SANTE			Sous-fonction 52 INTERVENTIONS SOCIALES				
		510 SERVICES COMMUNS	511 DISPENSAIRES ET AUTRES ETABLISSEMENTS SANITAIRES	512 ACTIONS DE PREVENTION SANITAIRE	520 SERVICES COMMUNS	521 SERVICES A CARACTERE SOCIAL POUR HANDICAPES ET INADAPTES	522 ACTIONS EN FAVEUR DE L'ENFANCE ET DE L'ADOLESCENCE	523 ACTIONS EN FAVEUR DES PERSONNES EN DIFFICULTE	524 AUTRES SERVICES
	DEPENSES (2)			1 100,00					
	Dépenses de l'exercice			1 100,00					
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS								
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES								
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES								
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES								
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			1 100,00					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS								
	Opérations d'équipement								
	Opérations pour compte de tiers								
	Restes à réaliser - reports								
	RECETTES (2)								
	Recettes de l'exercice								
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT								
024	PRODUITS DES CESSIONS								
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS								
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES								
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES								
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES								
	Opérations pour compte de tiers								
	Restes à réaliser - reports								
	SOLDES (2)			-1 100,00					

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 6 - FAMILLE

(1)	Libellé	60 SERVICES COMMUNS	61 SERVICES EN FAVEUR DES PERSONNES AGEES	62 ACTIONS EN FAVEUR DE LA MATERNITE	63 AIDES A LA FAMILLE	64 CRECHES ET GARDERIES	Total
DEPENSES (2)						50 000,00	50 000,00
Dépenses de l'exercice						50 000,00	50 000,00
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS						
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES						
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES						
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES					50 000,00	50 000,00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS						
Opérations d'équipement							
Opérations pour compte de tiers							
Restes à réaliser - reports							
RECETTES (2)							
Recettes de l'exercice							
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT						
024	PRODUITS DES CESSIONS						
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS						
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES						
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES						
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES						
Opérations pour compte de tiers							
Restes à réaliser - reports							
SOLDES (2)						-50 000,00	-50 000,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 7 - LOGEMENT

(1)	Libellé	70 SERVICES COMMUNS	71 PARC PRIVE DE LA VILLE	72 AIDE AU SECTEUR LOCATIF	73 AIDE A L'ACCESSION A LA PROPRIETE	Total
DEPENSES (2)						
Dépenses de l'exercice						
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS					
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES					
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES					
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS					
Opérations d'équipement						
Opérations pour compte de tiers						
Restes à réaliser - reports						
RECETTES (2)						
Recettes de l'exercice						
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT					
024	PRODUITS DES CESSIONS					
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS					
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES					
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES					
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES					
Opérations pour compte de tiers						
Restes à réaliser - reports						
SOLDES (2)						

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 8 - AMENAGEMENT ET SERVICES URBAINS, ENVIRONNEMENT

(1)	Libellé	81 SERVICES URBAINS	82 AMENAGEMENT URBAIN	83 ENVIRONNEMENT	Total
DEPENSES (2)		134 950,00	101 770,00		236 720,00
Dépenses de l'exercice		134 950,00	101 770,00		236 720,00
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS				
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES				
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES		15 120,00		15 120,00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	134 950,00	86 650,00		221 600,00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS				
Opérations d'équipement					
Opérations pour compte de tiers					
Restes à réaliser - reports					
RECETTES (2)					
Recettes de l'exercice					
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT				
024	PRODUITS DES CESSIONS				
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS				
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES				
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES				
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES				
Opérations pour compte de tiers					
Restes à réaliser - reports					
SOLDES (2)		-134 950,00	-101 770,00		-236 720,00

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 8 - AMENAGEMENT ET SERVICES URBAINS, ENVIRONNEMENT

(1)	Libellé	Sous-fonction 81 SERVICES URBAINS						816 AUTRES RESEAUX ET SERVICES DIVERS
		810 SERVICES COMMUNS	811 EAU ET ASSAINISSEMENT	812 COLLECTE ET TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES	813 PROPLETE URBAINE	814 ECLAIRAGE PUBLIC	815 TRANSPORTS URBAINS	
DEPENSES (2)					28 600,00	106 350,00		
Dépenses de l'exercice					28 600,00	106 350,00		
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS							
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES							
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES							
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES							
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				28 600,00	106 350,00		
23	IMMOBILISATIONS EN COURS							
Opérations d'équipement								
Opérations pour compte de tiers								
Restes à réaliser - reports								
RECETTES (2)								
Recettes de l'exercice								
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT							
024	PRODUITS DES CESSIONS							
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS							
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES							
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES							
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES							
Opérations pour compte de tiers								
Restes à réaliser - reports								
SOLDES (2)					-28 600,00	-106 350,00		

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 8 - AMENAGEMENT ET SERVICES URBAINS, ENVIRONNEMENT

(1)	Libellé	Sous-fonction 82 AMENAGEMENT URBAIN					Sous-fonction 83 ENVIRONNEMENT			
		820 SERVICES COMMUNS	821 EQUIPEMENTS ANNEXES DE VOIRIE	822 VOIRIE COMMUNALE ET ROUTES	823 ESPACES VERTS URBAINS	824 AUTRES OPERATIONS D'AMENAGEMENT URBAIN	830 SERVICES COMMUNS	831 AMENAGEMENT DES EAUX	832 ACTIONS SPECIFIQUES DE LUTTE CONTRE LA POLLUTION	833 PRESERVATION DU MILIEU NATUREL
DEPENSES (2)			750,00		10 900,00	90 120,00				
Dépenses de l'exercice			750,00		10 900,00	90 120,00				
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS									
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES									
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES									
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES					15 120,00				
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES		750,00		10 900,00	75 000,00				
23	IMMOBILISATIONS EN COURS									
Opérations d'équipement										
Opérations pour compte de tiers										
Restes à réaliser - reports										
RECETTES (2)										
Recettes de l'exercice										
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT									
024	PRODUITS DES CESSIONS									
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS									
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES									
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES									
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES									
Opérations pour compte de tiers										
Restes à réaliser - reports										
SOLDES (2)			-750,00		-10 900,00	-90 120,00				

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 9 - ACTION ECONOMIQUE

(1)	Libellé	90 INTERVENTIONS ECONOMIQUES	91 FOIRES ET MARCHES	92 AIDES A L'AGRICULTURE ET AUX INDUSTRIES AGRO- ALIIMENTAIRES	93 AIDES A L'ENERGIE, AUX INDUSTRIES MANUFACTURIE RES ET AU B.T.P.	94 AIDES AU COMMERCE ET AUX SERVICES MARCHANDS	95 AIDES AU TOURISME	96 AIDES AUX SERVICES PUBLICS	Total
DEPENSES (2)			24 000,00				2 400,00		26 400,00
Dépenses de l'exercice			24 000,00				2 400,00		26 400,00
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS								
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES								
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES								
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES								
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES		24 000,00				2 400,00		26 400,00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS								
Opérations d'équipement									
Opérations pour compte de tiers									
Restes à réaliser - reports									
RECETTES (2)									
Recettes de l'exercice									
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT								
024	PRODUITS DES CESSIONS								
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS								
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES								
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES								
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES								
Opérations pour compte de tiers									
Restes à réaliser - reports									
SOLDES (2)			-24 000,00				-2 400,00		-26 400,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A2.1

A2.1 - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/2015	Montant des tirages 2014	Montant des remboursements 2014		Encours restant dû au 01/01/2015
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du trésor						
...						
5192 Avances de trésorerie						
...						
51931 Lignes de trésorerie						
Crédit agricole :	17/01/2014	600 000,00	300 000,00	2 634,03	300 000,00	0,00
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
...						
519 Crédits de trésorerie (Total)						

(1) Circulaire n°NOR/INT/B/89/00071/C du 22/2/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES													IV	
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE													A2.2	
A2.2 - RÉPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)														
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devises	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
								Emprunts et dettes à l'origine du contrat						
163 Emprunts obligataires (Total)														
					35 601 183,82									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)														
					35 601 183,82									
1641 Emprunts en euros (total)														
018	CREDIT FONCIER DE FRANCE	08/07/1999	30/08/1999	30/08/2000	609 796,07	F	Taux fixe à 4.45 %	4,45	4,45	EUR	A	P	O	A-1
032	CREDIT AGRICOLE	11/08/1999	30/09/1999	25/09/2000	533 571,56	F	Taux fixe à 5.19 %	5,19	5,19	EUR	A	P	O	A-1
093	CREDIT AGRICOLE	07/04/2000	30/06/2000	25/04/2001	533 571,56	F	Taux fixe à 6.05 %	6,05	6,05	EUR	A	P	O	A-1
094	CREDIT FONCIER DE FRANCE	19/05/2000	19/05/2000	30/04/2001	533 571,56	F	Taux fixe à 5.8 %	5,80	5,80	EUR	A	P	O	A-1
098	CREDIT FONCIER DE FRANCE	14/04/2001	14/04/2001	30/03/2002	533 571,56	F	Taux fixe à 5.59 %	5,59	5,59	EUR	A	P	O	A-1
099	CREDIT AGRICOLE	06/07/2001	25/07/2001	25/01/2002	533 571,56	F	Taux fixe à 6.5 %	6,50	6,50	EUR	A	P	O	A-1
104	BNP PARIBAS	04/10/2001	04/10/2001	15/10/2002	533 600,00	F	Taux fixe à 5.5 %	5,50	5,50	EUR	A	P	O	A-1
105	BANQUE POPULAIRE	31/12/2001	31/12/2001	03/01/2003	533 571,56	F	Taux fixe à 5.5 %	5,50	5,50	EUR	A	P	O	A-1
107	CREDIT AGRICOLE	30/04/2002	30/05/2002	30/01/2003	533 750,00	F	Taux fixe à 6.3 %	6,30	6,30	EUR	A	P	O	A-1
108	CREDIT MUTUEL	20/09/2002	20/09/2002	31/08/2003	534 000,00	F	Taux fixe à 5.09 %	5,09	5,09	EUR	A	P	O	A-1
109	CREDIT FONCIER DE FRANCE	25/10/2002	25/10/2002	30/09/2003	533 678,00	F	Taux fixe à 4.83 %	4,83	4,83	EUR	A	P	O	A-1
112	CREDIT AGRICOLE	24/04/2003	30/06/2003	30/04/2004	535 000,00	F	Taux fixe à 4.96 %	4,96	4,96	EUR	A	P	O	A-1
113	CREDIT FONCIER DE FRANCE	30/05/2003	30/05/2003	30/05/2004	534 000,00	F	Taux fixe à 4.66 %	4,66	4,66	EUR	A	P	O	A-1
114	DEXIA CL	30/07/2003	05/09/2003	01/01/2004	765 000,00	F	Taux fixe à 3.85 %	3,85	3,91	EUR	T	P	O	A-1
117	CREDIT AGRICOLE	03/06/2004	30/06/2004	01/02/2005	686 000,00	F	Taux fixe à 4.86 %	4,86	4,86	EUR	A	P	O	A-1
118	CREDIT MUTUEL	12/10/2004	12/10/2004	30/09/2005	450 000,00	F	Taux fixe à 4.83 %	4,83	4,83	EUR	A	P	O	A-1
119	CREDIT AGRICOLE	01/04/2005	15/04/2005	25/02/2006	533 000,00	F	Taux fixe à 4.19 %	4,19	4,19	EUR	A	P	O	A-1
120	DEXIA CL	30/04/2005	02/05/2005	01/06/2006	600 000,00	F	Taux fixe à 4.02 %	4,02	4,02	EUR	A	P	O	A-1
121	CAISSE D'EPARGNE	14/12/2005	14/12/2005	25/01/2006	500 000,00	F	Taux fixe à 3.77 %	3,77	3,84	EUR	M	P	O	A-1
122	CREDIT AGRICOLE	27/04/2006	27/04/2006	25/07/2006	630 000,00	F	Taux fixe à 4.23 %	4,23	4,30	EUR	T	P	O	A-1
123	DEXIA CL	21/04/2006	27/04/2006	01/10/2006	1 100 000,00	F	Taux fixe à 4.32 %	4,32	4,39	EUR	T	P	O	A-1
124	CREDIT AGRICOLE	13/07/2007	09/05/2007	03/08/2007	500 000,00	F	Taux fixe à 4.75 %	4,75	4,84	EUR	T	P	O	A-1
125	SFIL CAFFIL	25/05/2007	01/06/2007	01/03/2008	4 370 758,31	C	Taux fixe à 4.2 %	4,20	4,33	EUR	T	P	O	E-3
126	SOCIETE GENERALE	03/08/2007	17/08/2007	16/11/2007	400 000,00	F	Taux fixe à 4.9509 %	4,95	5,04	EUR	T	X	O	A-1
127	CREDIT AGRICOLE	30/04/2008	21/05/2008	20/08/2008	600 000,00	F	Taux fixe à 4.93 %	4,93	5,02	EUR	T	P	O	A-1
128	SFIL CAFFIL	27/06/2008	01/07/2008	01/08/2009	2 500 893,25	C	Taux fixe à 4.29 %	4,29	4,35	EUR	A	C	O	E-1
129	CREDIT AGRICOLE	20/05/2009	05/06/2009	05/09/2009	600 000,00	F	Taux fixe à 4.6 %	4,60	4,68	EUR	T	P	O	A-1
130	DEXIA CL	16/09/2009	02/11/2009	01/03/2010	700 000,00	F	Taux fixe à 4.79 %	4,79	4,88	EUR	T	P	O	A-1
131	SOCIETE GENERALE	01/12/2009	07/12/2009	07/03/2010	600 000,00	F	Taux fixe à 4.2705 %	4,27	4,34	EUR	T	X	O	A-1
132	DEXIA CL	01/12/2009	22/12/2009	01/04/2010	650 000,00	F	Taux fixe à 4.35 %	4,35	4,42	EUR	T	P	O	A-1
133	CREDIT AGRICOLE	01/12/2009	22/12/2009	20/03/2010	600 000,00	F	Taux fixe à 4.52 %	4,52	4,60	EUR	T	P	O	A-1
134	CREDIT AGRICOLE	18/06/2010	02/08/2010	01/11/2010	650 000,00	V	(Euribor 03 M + 2.76) + Cap 1.644 sur Euribor 03 M	3,62	3,67	EUR	T	P	O	A-1
135	DEXIA CL	24/11/2010	27/12/2010	01/05/2011	350 000,00	F	Taux fixe à 1.85 %	1,85	1,86	EUR	T	P	O	A-1
137	DEXIA CL	02/07/2011	10/10/2011	01/02/2012	1 000 000,00	F	Taux fixe à 4.79 %	4,79	4,88	EUR	T	P	O	A-1
138	CREDIT AGRICOLE	28/10/2011	22/12/2011	25/03/2012	570 000,00	F	Taux fixe à 4.54 %	4,54	4,62	EUR	T	P	O	A-1
139	CREDIT AGRICOLE	04/05/2012	18/06/2012	15/09/2012	400 000,00	F	Taux fixe à 5.74 %	5,74	5,86	EUR	T	P	O	A-1
141	SOCIETE GENERALE	05/11/2012	03/12/2012	30/03/2013	1 000 000,00	F	Taux fixe à 4.14 %	4,14	4,27	EUR	T	C	O	A-1
142	CREDIT AGRICOLE	05/04/2013	22/04/2013	22/07/2013	500 000,00	F	Taux fixe à 4.52 %	4,52	4,60	EUR	T	P	O	A-1
143	SFIL CAFFIL	24/07/2013	01/10/2013	01/01/2014	1 000 000,00	F	Taux fixe à 3.9 %	3,90	4,02	EUR	T	P	O	A-1
144	SFIL CAFFIL	24/07/2013	01/10/2013	01/01/2014	4 330 278,83	F	Taux fixe à 4.3 %	4,30	4,43	EUR	T	P	O	A-1
145	SOCIETE GENERALE	28/04/2014	30/04/2014	30/07/2014	2 000 000,00	F	Taux fixe à 3.387 %	3,39	3,48	EUR	T	C	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)														
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)														
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)														
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)														
1671 Avances consolidées du Trésor (total)														
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)														
1675 Dettes pour M.E.T.P et PPP (total)														
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)														
1678 Autres emprunts et dettes (total)														
168 Emprunts et dettes assimilées (Total)														
1681 Autres emprunts (total)														
1682 Bons à moyen terme négociables (total)														
1687 Autres dettes (total)														
Total général					35 601 183,82									

IV – ANNEXES											IV	
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE											A2.2	
A2.2 - RÉPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)												
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/2015	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)												
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)												
1641 Emprunts en euros (total)				22 470 443,18					2 674 335,67	946 935,35		199 180,53
018	N		A-1	205 191,87	4,66	F	Taux fixe à 4,45 %	4,45	37 544,85	9 131,04		2 486,77
032	N		A-1	187 379,55	4,73	F	Taux fixe à 5,19 %	5,19	33 782,64	9 725,00		2 103,64
093	N		A-1	51 973,37	0,32	F	Taux fixe à 6,05 %	6,05	51 973,37	3 144,39		
094	N		A-1	226 471,15	5,33	F	Taux fixe à 5,8 %	5,80	32 631,44	13 135,32		7 495,13
098	N		A-1	254 812,64	6,25	F	Taux fixe à 5,59 %	5,59	30 738,87	14 244,02		9 394,29
099	N		A-1	100 982,42	1,07	F	Taux fixe à 6,5 %	6,50	48 451,25	6 563,86		2 311,44
104	N		A-1	98 150,75	1,79	F	Taux fixe à 5,5 %	5,50	47 761,93	5 398,29		577,38
105	N		A-1	143 415,00	2,01	F	Taux fixe à 5,5 %	5,50	45 269,56	7 887,83		5 353,02
107	N		A-1	146 021,67	2,08	F	Taux fixe à 6,3 %	6,30	45 732,24	9 199,37		5 791,71
108	N		A-1	140 718,53	2,67	F	Taux fixe à 5,09 %	5,09	44 597,66	7 162,57		1 630,85
109	N		A-1	138 855,64	2,75	F	Taux fixe à 4,83 %	4,83	44 119,91	6 706,73		1 143,93
112	N		A-1	182 445,00	3,33	F	Taux fixe à 4,96 %	4,96	42 354,59	9 049,27		4 632,32
113	N		A-1	179 676,25	3,41	F	Taux fixe à 4,66 %	4,66	41 898,32	8 372,92		3 745,26
114	N		A-1	248 666,10	3,75	F	Taux fixe à 3,85 %	3,91	58 640,42	8 733,78		1 808,68
117	N		A-1	279 079,33	4,08	F	Taux fixe à 4,86 %	4,86	50 647,77	13 563,26		10 145,78
118	N		A-1	186 424,82	4,75	F	Taux fixe à 4,83 %	4,83	33 852,96	9 004,32		1 842,30
119	N		A-1	251 669,61	5,15	F	Taux fixe à 4,19 %	4,19	37 761,39	10 544,96		7 593,44
120	N		A-1	283 101,50	5,42	F	Taux fixe à 4,02 %	4,02	42 659,48	11 380,68		5 611,52
121	N		A-1	234 293,63	5,98	F	Taux fixe à 3,77 %	3,84	35 468,80	8 224,16		104,11
122	N		A-1	322 103,70	6,32	F	Taux fixe à 4,23 %	4,30	44 005,57	12 933,07		2 123,98
123	N		A-1	756 305,44	11,5	F	Taux fixe à 4,32 %	4,39	50 557,71	31 860,69		7 537,39
124	N		A-1	293 812,02	7,34	F	Taux fixe à 4,75 %	4,84	33 429,66	13 366,46		1 958,29
125	N		E-3	2 307 128,49	12,92	C	Taux fixe 4,2% si Spread CMS EUR 30A (Postfixé)-CMS EUR 02A (Postfixé) >= 0,1% sinon (5,9% - 5 x spread)	4,33	357 858,88	92 574,45		6 822,45
126	N		A-1	243 016,33	7,62	F	Taux fixe à 4,9509 %	5,04	26 405,67	11 544,37		1 322,16
127	N		A-1	392 682,38	8,39	F	Taux fixe à 4,93 %	5,02	38 170,84	18 660,76		1 941,93
128	N		E-1	1 539 232,44	13,58	C	4,29-(5*Cap 6 sur Euribor 12 M(Postfixé))	4,35	191 593,78	66 950,20		24 410,23
129	N		A-1	425 926,98	9,43	F	Taux fixe à 4,6 %	4,68	36 628,47	18 966,81		1 243,59
130	N		A-1	581 782,69	14,92	F	Taux fixe à 4,79 %	4,88	27 212,24	27 383,44		2 139,87
131	N		A-1	493 946,54	14,93	F	Taux fixe à 4,2705 %	4,34	24 060,21	20 710,11		1 315,84
132	N		A-1	542 203,99	15	F	Taux fixe à 4,35 %	4,42	25 656,64	23 171,12		5 555,03
133	N		A-1	527 174,60	19,97	F	Taux fixe à 4,52 %	4,60	16 633,97	23 548,99		641,01
134	N		A-1	546 294,08	15,58	V	(Euribor 03 M + 2,76) + Cap 1,644 sur Euribor 03 M	2,87	27 918,71	15 111,13		2 376,62
135	N		A-1	271 364,41	11,08	F	Taux fixe à 1,85 %	1,86	21 905,10	4 868,86		756,35
137	N		A-1	852 723,88	11,83	F	Taux fixe à 4,79 %	4,88	53 956,18	39 885,90		6 270,55
138	N		A-1	484 624,15	11,98	F	Taux fixe à 4,54 %	4,62	31 126,54	21 476,98		285,96
139	N		A-1	354 664,84	12,46	F	Taux fixe à 5,74 %	5,86	20 021,73	19 931,91		800,36
141	N		A-1	866 666,64	13	F	Taux fixe à 4,14 %	4,27	66 666,68	35 326,09		92,00
142	N		A-1	463 767,57	13,31	F	Taux fixe à 4,52 %	4,60	25 548,22	20 533,30		3 741,42
143	N		A-1	955 759,87	13,75	F	Taux fixe à 3,9 %	4,02	46 723,96	37 106,73		8 961,58
144	N		A-1	3 759 933,31	5,25	F	Taux fixe à 4,3 %	4,43	602 367,46	154 177,34		34 320,99
145	N		A-1	1 950 000,00	19,33	F	Taux fixe à 3,387 %	3,48	100 000,00	65 674,87		10 791,36
1643 Emprunts en devises (total)												
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)												
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)												
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)												
1671 Avances consolidées du Trésor (total)												
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)												
1675 Dettes pour M.E.T.P et PPP (total)												
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)												
1678 Autres emprunts et dettes (total)												
168 Emprunts et dettes assimilées (Total)												
1681 Autres emprunts (total)												
1682 Bons à moyen terme négociables (total)												
1687 Autres dettes (total)												
Total général				22 470 443,18					2 674 335,67	946 935,35	0,00	199 180,53

IV – ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

IV
A2.3

A2.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/2015 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)														
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)														
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)														
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
125	SFIL CAFFIL	4 370 758,31	2 307 128,49	3	20,5	01/06/2007 - 01/06/2010	Taux fixe à 4.2 %	Taux fixe à 4.2 %		Taux fixe 4.2% si Spread CMS EUR 30A (Postfixé)- CMS EUR 02A (Postfixé) >= 0.1% sinon (5,9% - 5 x spread)	4,33	92 574,45		10,27
128	SFIL CAFFIL	2 500 893,25	1 539 232,44	1	20,08	01/07/2008 - 01/08/2010	Taux fixe à 4.29 %	Taux fixe à 4.29 %	318 263,60	4.29-(5*Cap 6 sur Euribor 12 M(Postfixé))	4,35	66 950,20		6,85
TOTAL (E)		6 871 651,56	3 846 360,93									159 524,65		17,12
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)														
TOTAL GENERAL		6 871 651,56	3 846 360,93									159 524,65		17,12

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6).

1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A2.4

A2.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	39					
	% de l'encours	82,88%					
	Montant en euros	18 624 082 €					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	1		1			
	% de l'encours	6,85%		10,27%			
	Montant en euros	1 539 232 €		2 307 128 €			
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A2.5

A2.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/2015	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)													
Taux variable simple (total)													
Taux complexe													
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A2.5

A2.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture							
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)									
Taux variable simple (total)									
Taux complexe (total) (2)									
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	A2.6

A2.6 - DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME

REPARTITION PAR PRÊTEUR	DETTE EN CAPITAL A L'ORIGINE (2)	DETTE EN CAPITAL AU 01/01 DE L'EXERCICE	ANNUITE A PAYER AU COURS DE L'EXERCICE	DONT	
				INTERETS (3)	CAPITAL
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires</u> (ex : émissions publiques ou privées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - AUTRES DETTES	A2.7

A2.7 - AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	MONTANT INITIAL DE LA DETTE	DEPENSES DE L'EXERCICE	DETTE RESTANTE
[...]			

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS ETAT DES PROVISIONS ET ETALEMENT DES PROVISIONS	A3 A4

A3 - AMORTISSEMENTS - METHODES UTILISEES

PROCEDURE	CHOIX DU CONSEIL MUNICIPAL	Délégation du
AMORTISSEMENT	Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT) :	
Méthode linéaire	Biens ou catégories de biens amortis : Durée :	
	immobilisations incorporelles :	
	- Logiciels 2 ans	31/03/1999
	- Frais d'études non suivis de réalisation 5 ans	31/03/1999
	Immobilisations corporelles :	
	- Véhicules 5 ans	31/03/1999
	- Camions & véhicules industriels 8 ans	31/03/1999
	- Mobilier 10 ans	31/03/1999
	- Matériel de bureau électrique ou électronique 5 ans	31/03/1999
	- Matériel informatique 5 ans	31/03/1999
	- Matériels classiques 10 ans	31/03/1999
	- Coffre-fort 30 ans	31/03/1999
	- Installations & appareils de chauffage 15 ans	31/03/1999
	- Appareils de levage - ascenseurs 30 ans	31/03/1999
	- Appareils de laboratoire 10 ans	31/03/1999
	- Equipements de garage & ateliers 15 ans	31/03/1999
	- Equipements des cuisines 10 ans	31/03/1999
	- Equipements sportifs 10 ans	31/03/1999
	- Biens immeubles productifs de revenus 50 ans	31/03/1999

A4 - ETAT DES PROVISIONS

Nature de la provision	Montant de la provision (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 1/1/2014	Montant des reprises	SOLDE
PROVISIONS BUDGETAIRES					
Prov. Pour risques et charges (2)					
Provisions pour litiges et contentieux.....					
Provisions pour pertes de change.....					
Provisions pour garanties d'emprunts.....					
Autres provisions pour risques.....					
Provisions pour grosses réparations.....					
Provisions pour dépréciations (2)					
- des immobilisations.....					
- des stocks.....					
- des comptes de tiers.....					
- des comptes financiers.....					
TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES					
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES					
Prov. Pour risques et charges (2)	882 660,30		0,00		0,00
Provisions pour litiges et contentieux.....					
Provisions pour pertes de change.....					
Provisions pour garanties d'emprunts.....					
Autres prov. pour risques & charges exception.	882 660,30	27/02/2014			0,00
Provisions pour grosses réparations.....					
Provisions pour dépréciations (2)					
- des immobilisations.....					
- des stocks.....					
- des comptes de tiers.....					
- des comptes financiers.....					
TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES	882 660,30		0,00		0,00
TOTAL GENERAL	882 660,30		0,00		

(1) provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) indiquer l'objet de la provision (exemples: provision pour litiges et contentieux au titre du procès... ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement...)

A5 - ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

Nature	Objet	Montant total de la	Durée	Provision constituée au

(1) il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent "Etat des provisions" qui font l'objet d'un étalement.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		2 675 730,00	
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		2 674 350,00	
1641	EMPRUNTS EN EUROS	2 674 350,00	
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		1 380,00	
13911	SUBV D'EQUIP TRANSFEREES AU COMPTE DE RESULTAT - ETAT & ETS NATIONAUX	640,00	
13913	SUBV D'EQUIP TRANSFEREES AU COMPTE DE RESULTAT - DEPARTEMENTS		
13918	SUBV D'EQUIP TRANSFEREES AU COMPTE DE RESULTAT - AUTRES	570,00	
13938	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT TRANSFEREES AU CPTÉ RESULTAT-AUTRES	170,00	
020	Dépenses imprévues		

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3)(4)	Solde d'exécution D001 (3)(4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	2 675 730,00			2 675 730,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		3 620 730,00	
Ressources propres externes de l'année (a)		210 000,00	
10222	F.C.T.V.A.	190 000,00	
10223	T.L.E.	20 000,00	
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		3 410 730,00	
28031	FRAIS D'ETUDES, RECHERCHE & DE DEVELOPPEMENT AMORTISSEMENTS DES FRAIS D'ETUDES	9 630,00	
28033	AMORTISSEMENTS DES FRAIS D'INSERTION	2 650,00	
280421	AMORT.SUBV. D'EQUIP.PERS.DROIT PRIVE SUR BIENS MOB.MAT.ETUDES	50,00	
280422	AMORT.SUBV. D'EQUIP. PERSONNES DE DROIT PRIVE SUR BAT. ET INSTALLATION	21 940,00	
28051	CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES	13 890,00	
28121	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES PLANTATIONS		
281568	AMORT. MAT & OUTIL. D'INCENDIE ET DE DEFENSE CIVILE	2 700,00	
281571	AMORT MATERIEL ROULANT	16 550,00	
281578	AMORT AUTRE MAT ET OUTIL VOIRIE	2 650,00	
28158	AMORTISSEMENT D'IMMOS CORPO AUTRES INSTAL TECH MATERIEL ET OUTILLAGE INDUSTRIEL	28 610,00	
28182	MATERIEL DE TRANSPORT	38 740,00	
28183	MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL INFORMATIQUE	152 240,00	
28184	MOBILIER	46 850,00	
28185	CHEPTEL	750,00	
28188	AUTRES	98 260,00	
4817	PENALITES DE RENEGOCIATION DE LA DETTE	57 160,00	
024	Produits de cessions	135 000,00	
021	Virement de la section de fonctionnement	2 783 060,00	

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)(5)	Solde d'exécution R001 de l'exercice (4)(5)	Affectation R0168 de l'exercice précédent (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	3 620 730,00				3 620 730,00

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres (II)	2 675 730,00
Ressources propres disponibles (IV)	3 620 730,00
Solde (V = IV-II)(6)	+945 000,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A8

A8 - ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement	Date de la délibération ou décision	Montant de la dépenses transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amort. de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL							
2000	Renégociation d'emprunt	20 ans	14/12/1999	457 347,05	343 006,05	22 867,00	91 474,00
2013	Renégociation d'emprunt	8 ans	10/07/2014	240 000,00	34 285,00	34 285,00	171 430,00

(1) correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II + III).

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A9

A9 - CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (1)

Date de la délibération : 05 / 10 / 2009

Intitulé de l'opération : réhabilitation impasse Tiberghien		date de la délibération : 05/10/2009		
	Pour mémoire réalisations cumulées de l'opération avant l'étape budgétaire (2)	Restes à réaliser N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES (a)	178 307,00	0	67 100,40	67 100,40
4541 - réhabilitation impasse Tiberghien	178 307,00	0	67 100,40	67 100,40
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire				
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section				
Annulations sur dépenses (c) (6)	0	0	0	0
Dépenses nettes (a - c)	178 307,00	0	67 100,40	67 100,40
RECETTES (b)	178 307,00	0	67 100,40	67 100,40
4542 - réhabilitation impasse Tiberghien	178 307,00	0	67 100,40	67 100,40
040 Financement par le mandataire				
041 Financement par emprunt à charge du tiers				
Annulations sur recettes (d) (6)	0	0	0	0
Recettes nettes (b - d)	178 307,00	0	67 100,40	67 100,40

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers

(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser)

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats

(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés

(5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux

(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes

(7) Indiquer le chapitre

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

B1 - 1

B1.1 - ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE (art. L.2313-1 6°, L. 5211-36 et L. 5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/2015	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					291 848,33	69 689,08										3 248,03	24 244,54	
Ass. La Vie autrement	2002	P	Equipement des locaux sis 6 place gl de gaulle	HSBC	80 554,00	20 372,81		M	5,75						A-1	987,85	7 039,30	
Ass. Les papillons blancs	2003	P	Réalisation d'une section polyhandicapés	C.D.C	211 294,33	49 316,27		A	4,20			2,45			A-1	2 260,18	17 205,24	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)																		
[...]																		
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social																		
[...]																		
Total général																		

(1) indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour in fine, S pour semestriel, M pour mensuel, X pour autres à préciser.

(2) périodicité des remboursements : A : annuelle, M : Mensuelle, B : bimensuelle, T : trimestrielle, S : semestrielle, X : autre

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe, V : variables, C : complexe

(4) indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois).

(5) taux annuel, tous frais compris.

(6) taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Par exemple A-1 (cf, la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 "intérêts réglés à l'échéance" (intérêts décaissés)

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	27 492,57
+ Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	0,00
+ Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	
4- Provisions pour garanties d'emprunts	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	27 492,57
recettes réelles de fonctionnement	31 239 540
part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	0,09%

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-1 du CGCT

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50% des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B1.3

B1.3 - 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

Exercice d'origine du contrat	Nature du bien ayant fait l'objet du contrat (1)	Montant de la redevance de l'exercice	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat	Montant des redevances restant à courir				
					N+1	N+2	N+4	Cumul restant	Total (2)
[...]									

(1) indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES PAR LA COLLECTIVITE DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.7

**B1.7 - SUBVENTIONS VERSEES PAR LA COLLECTIVITE DANS LE CADRE DU
VOTE DU BUDGET (article L. 2311 - 7 du CGCT)**

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT					
FONCTIONNEMENT					

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention

(2) dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention

IV - ANNEXE	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2015	C1

GRADE OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EFFECTIFS BUDGETAIRES	EFFECTIFS POURVUS	TITULAIRES	Dont TNC	NON TITULAIRES	Dont TNC
Emplois fonctionnels et collaborateurs de cabinet (a)		6	1	1			
. Directeur général des services	A	1	1	1			
. Directeur général Adjoint des services	A	4					
. Collaborateur de cabinet	A	1					
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		161	103	101	6	2	
. Attaché Principal	A	7	3	3			
. Attaché	A	10	4	4			
. Rédacteur principal de 1ère classe	B	5	4	4			
. Rédacteur principal de 2ème classe	B	7	2	2			
. Rédacteur	B	12	5	5			
. Adjoint . Adm pal de 1ère classe	C	6	6	6			
. Adjoint . Adm pal de 2ème classe	C	10	1	1	1		
. Adjoint . Administratif de 1ère classe	C	19	15	15			
. Adjoint Administratif de 2ème classe	C	85	63	61	5	2	
TECHNIQUE (c)		355	226	217		9	
. Ingénieur	A	2	1	1			
. Technicien principal de 1ère classe	B	7	6	6			
. Technicien principal de 2ème classe	B	7	3	3			
. Technicien	B	10	1	1			
. Agent de maîtrise principal	C	40	15	15			
. Agent de maîtrise	C	20	14	14			
. Adjoint Technique Principal de 1ère classe	C	15	9	9			
. Adjoint Technique Principal de 2ème classe	C	35	17	17			
. Adjoint Technique de 1ère classe	C	50	12	12			
. Adjoint Technique de 2ème classe	C	169	148	139		9	
. Chef de garage principal							
. Chef de garage							
. Conducteur spécialisé de 1er et 2e niveau							
. Conducteur							
SOCIALE (d)		40	16	16	1		
. Conseiller socio-éducatif							
. Assistant socio-éducatif							
. Principal dont :							
- assistant de service social							
- conseiller en ESF							
- éducateur spécialisé							
. Assistants socio-éducatif dont :							
- assistant de service social		2					
- conseiller en ESF							
. Educateur spécialisé							
. Educateur de jeunes enfants chef	B	1					
. Educ. de jeunes enfants principal							
. Educateur de jeunes enfants							
. Moniteur éducateur							
. Agent social de 2ème classe	C	4	4	4	1		
. Agent social							
. A.S.E.M principal 1ère classe	C	8	3	3			
. A.S.E.M principal 2ème classe	C	10	4	4			
. A.S.E.M 1ère classe	C	15	5	5			
. Infirmière de classe supérieure							

GRADE OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EFFECTIFS BUDGETAIRES	EFFECTIFS POURVUS	TITULAIRES	Dont TNC	NON TITULAIRES	Dont TNC
MEDICO-SOCIALE (e)			3				
. Médecin hors classe							
. Médecin de 1ère et 2è classes							
. Psychologue hors classe							
. Psychologue de classe normale	A	1					
. Sage-femme hors classe							
. Sage-femme de 1ère classe							
. Sage-femme de 2è classe							
. Coordinatrice de crèches							
. Puéricultrice hors classe							
. Puéricultrice de cl. supérieure							
. Puéricultrice de cl. normale							
. Infirmière hors classe							
. Infirmière de cl. supérieure							
. Infirmière de cl. normale							
. Rééducateur hors classe							
. Rééducateur de cl. supérieure							
. Rééducateur de cl. normale							
. Auxiliaire de puériculture pal de 2ème classe							
. Auxiliaire de puériculture de 1ère classe	C	2					
. Auxiliaire de soins principal							
. Auxiliaire de soins							
. Autres (préciser)							
MEDICO-TECHNIQUE (f)							
. Biologiste, vétérinaire et pharmacien de classe							
. Biologiste, vétérinaire et pharmacien hors classe							
. Biologiste, vétérinaire et pharmacien de 1 et 2 cl.							
. Assitant qualifié de laboratoire hors classe							
. Assitant qualifié de laboratoire de classe							
. Assitant qualifié de laboratoire de classe							
. Aide médico-technique qualifié							
. Aide médico-technique							
. Autres (préciser)							
SPORTIVE (g)			41	18	18		
. Conseiller des activités physiques et sportives	A	2	1	1			
. Educateur des APS Principal de 1ère classe	B	13	11	11			
. Educateur des APS Principal de 2ème classe	B	5	2	2			
. Educateur des APS	B	12	3	3			
. Opérateur des APS Principal	C	2					
. Opérateur des APS Qualifié	C	2	1	1			
. Opérateur des APS	C	5					
. Aide-opérateur							
. Autres (préciser)							
CULTURELLE (h)			45	36	29	16	7
. Conservateur du patrimoine (dont conservateur							
. Conservateur de bibliothèques (dont							
. Attaché de conservation du patrimoine							
. Bibliothécaire de 1ère et 2è classe							
. Directeur d'enseignement artistique	A	1	1	1			
. Professeur d'enseignement artistique hors cl	A	2	2	2	1		
. Professeur d'enseignement artistique de cl.	A	4	4	4	2		
. Assitant qualifié de conservatoire hors classe							
. Assitant qualifié de conservatoire de 1ère							
. Assitant qualifié de conservation de 2è classe							
. Assitant de conservation hors classe							
. Assitant de conservation de 1ère classe							
. Assitant de conservation de 2ème classe							
. Assitant Ens. Art. Principal de 1ère cl	B	14	13	12	8	1	1
. Assitant Ens. Art. Principal de 2ème cl	B	10	9	6	5	3	3
. Assitant d'Enseignement Artistique	B	2	3			3	2
. Assitant de conservation du patrimoine	B	1					
. Agent qualifié du patrimoine hors classe							
. Adjoint du Patrimoine Principal de 2ème classe	C	2	1	1			
. Adjoint du patrimoine de 1ère classe	C	3	2	2			
. Adjoint du patrimoine de 2ème classe	C	6	1	1			
. Autres (préciser)							

GRADE OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EFFECTIFS BUDGETAIRES	EFFECTIFS POURVUS	TITULAIRES	Dont TNC	NON TITULAIRES	Dont TNC
ANIMATION (i)		139	88	75	5	13	
. Animateur principal de 1ère classe	B	2					
. Animateur principal de 2ème classe	B	2	1	1			
. Animateur territorial	B	10	2	2			
. Adjoint d'animation de 1ère classe	C	15	3	3	1		
. Adjoint d'Animation de 2ème classe	C	110	82	69	4	13	
POLICE MUNICIPALE (j)							
. Chef de police							
. Brigadier chef principal							
. Brigadier et brigadier-chef							
. Gardien principal							
. Gardien							
. Garde-champêtre principal							
. Garde-champêtre							
EMPLOIS NON CITES (k)			14			14	1
Intervenants E.P.L.V	B		11			11	1
Contractuels	B		1			1	
Intervenants culturels			2			2	
TOTAL GENERAL (a+b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)		790	502	457	28	45	7

(1) les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B/95/00102/C du 23 mars 1995

(2) Catégories : A, B ou C

IV - ANNEXE	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2015	C1

AGENTS NON TITULAIRES (emplois pourvus)	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT (4)
			Indice	Euros	
adjoint administratif de 2ème classe	C	ADM	340		3-1
adjoint administratif de 2ème classe	C	TECH	340		3-1
adjoint d'animation de 2ème classe	C	ANM	340		3-1
adjoint d'animation de 2ème classe	C	SP	340		3-1
adjoint technique de 2ème classe	C	RS	340		3-1
adjoint technique de 2ème classe	C	ENT	340		3-1
adjoint technique de 2ème classe	C	ENV	340		3-1
assistant d'enseignement artistique	B	CULT	348		3-1
assistant ens artistique principal 2ème cl	B	CULT	350		3-1
Intervenant E.P.L.V	B	CULT	341		A (emploi permanent)
Contractuel	B	ADM	821		A (emploi permanent)
Intervenant culturelle	C	CULT	340		3-2
TOTAL GENERAL					

(1) CATEGORIES : A, B et C;

(2) SECTEUR :

ADM : Administratif (dont emplois de l'article 47 de la loi du 26 janvier 1984)

FIN : Financier

TECH : Technique et informatique (dont emploi de l'article 47 de la loi du 26 janvier 1984)

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain)

ENV : Environnement (dont espaces verts et aménagement rural)

COM : Communication

S : Social (dont aide sociale)

MS : Médico-social

MT : Médico-technique

SP : Sportif

CULT : Culturel (dont enseignement)

ANM : Animation

RS : Restauration scolaire

ENT : Entretien

CAB : Collaborateurs de cabinet (article 110 de la loi du 26 janvier 1984)

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut dans la fonction publique ou en euros annuels bruts

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée)

3-1 : article 3, 1^{er} alinéa : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (malade, maternité, .), ou pour faire face temporairement à la vacance d'un emploi

3-2 : article 3, 2ème alinéa : besoin saisonnier ou occasionnel

3-3 : article 3, 4ème alinéa : emplois permanents à temps non complet (-31H30) dans les communes de -2000 hbts

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C

47 : article 47

110 : article 110

A : autres (préciser)

IV - ANNEXE	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENTS	C3.1
LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES PAR LA COMMUNE	C3.2
LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN B.A.	C3.3
LISTE SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN B.A	C3.4

C3.1 - LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
Syndicat mixte Espace Naturel Métropolitain		Sans fiscalité propre	26 980
Sivu Thalassa		Fiscalité additionnelle	
Sivom Centre Métropole (charges patinoire)		TPU	34 710
Autres organismes de regroupement			

(1) indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

C3.2 - LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES PAR LA COMMUNE (1)

Catégorie d'établissement	Intitulé/objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui/non)
CCAS		.../.../...	.../.../...		
CINEMA GERARD PHILIPPE		01/10/2013	2013-54	SPA	OUI
...					

(1) ou créés par l'établissement public ou le groupement.

C3.3 - LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

Catégorie d'établissement	Intitulé/objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui/non)
Régie à seule autonomie financière		.../.../...	.../.../...		
Lotissement					
Service social et médico-social					
...					

C3.4 - LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE (1)

Catégorie d'établissement	Intitulé/objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui/non)
...		.../.../...	.../.../...		

(1) et n'effectuant que des opérations de fonctionnement à l'exclusion de toutes dépenses ou recettes d'investissement.

